

15^{me} ANNÉE - TRIMESTRIEL

MARS 1971

N° 48

BULLETIN DE LA COMMISSION DE

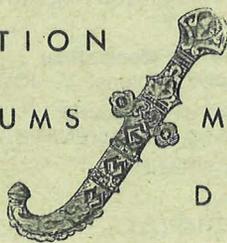
LA KOUUMIA

ASSOCIATION DES ANCIENS

DES GOUMS MAROCAINS

ET DES A. I.

EN FRANCE



Reconnue d'Utilité Publique - Décret du 25 Février 1958 - J.O. du 1^{er} Mars 1958

20, Rue Eugène Flachat - PARIS 17^e

COMITÉ DIRECTEUR DE LA KOUMIA

PRÉSIDENT D'HONNEUR

Monsieur le Général **A. GUILLAUME.**

Messieurs les Généraux **G. LEBLANC** (1^{er} G.T.M.), **BOYER de LATOUR** (2^e G.T.M.),
MASSIET du BIEST (3^e G.T.M.), **PAFFENHOFER** (4^e G.T.M.),
Général de **SAINT-BON** (3^e G.T.M.).

VICE-PRÉSIDENTS D'HONNEUR

M. BOUIS - G. CROCHARD

CONSEIL D'ADMINISTRATION

a) Membres :

Général **TURNIER** (Président), **Michel BOUIS**, **Guy BOULA de MAREUIL**,
Bernard CHAPLOT, **Gérôme de GANAY**, **Yves JOUIN**, **Jacques LEPINE**, **André MARDINI**, **André NOEL**, **Maître Pierre REVEILLAUD**, **Louis ROUSTAN**, **André BUAT-MÉNARD**, **Madame BRAULT-CHANOINE**, **Clément TROUILLARD**, **Jacques MONTJEAN**, **Gérard de CHAUNAC-LANZAC.**

BUREAU

Président : Général **TURNIER.**

Secrétaire Général : **Gérome de GANAY.**

Secrétaire Général Adjoint : **André MARDINI.**

Trésorier Secrétaire-administratif : **André BUAT-MÉNARD.**

SECTIONS

b) Membres de droit :

Messieurs les Présidents des Sections de :

Alsace - Moselle - F.F.A. : **M. Michel LÉONET.**

Corse : **Commandant MARCHETTI-LECA.**

Lyon (Sud-Est) : **Colonel LE PAGE.**

Marseille : **Colonel RIAUCOU.**

Nice (Côte-d'Azur) : **Colonel GUÉRIN.**

Paris : **Colonel Yves JOUIN.**

Sud-Ouest : **Général SORE.**

Vosges : **M. Georges FEUILLARD.**

Commission Financière :

Général **TURNIER** (Président); **André BUAT-MÉNARD**, **André NOEL**, **Mme BRAULT-CHANOINE.**

Comité de Direction et de Contrôle de Montsoreau :

Général **AUNIS**, **Colonel BERTIAUX**, **Colonel Y. JOUIN**, **J. LEPINE.**

Comité de Direction et de Contrôle de Boulouris :

M^e **REVEILLAUD** (Président); **André BUAT-MÉNARD**, **Jacques MONTJEAN.**

Œuvres sociales : **Madame BRAULT-CHANOINE.**

Porte-Fanion : **Louis ROUSTAN.**

Porte-Fanion suppléant : **Bernard CHAPLOT.**

Secrétariat : 20, Rue E. Flachat - PARIS 17^e

Tél. : 755 86 40 — C.C.P. PARIS 8813-50.

Cotisation annuelle : 15 F. donnant droit au service du Bulletin.

Pour les membres à vie et les « **Amis des Goums** », le montant de l'abonnement au **service du Bulletin est fixé à 10 F.**

Permanence : Mardi et vendredi, de 15 à 18 heures.

Réunion Amicale : Le dernier mardi de chaque mois, de 18 à 20 heures au Club « **RHIN ET DANUBE** », 20, Rue Eugène Flachat - PARIS 17^e

Correspondance : Pour éviter tout retard, la correspondance doit être adressée impersonnellement à **M. le Secrétaire Général de la Koumia, 20, Rue Eugène Flachat PARIS 17^e.**

Prière de ne traiter qu'une question par correspondance.

*Remerciements
et Vœux
du Président*

Le Président et les membres du Bureau remercient très sincèrement ceux qui, très nombreux, leur ont adressé, ainsi qu'à l'Association, des messages à l'occasion de la nouvelle année.

A leur tour, ils adressent aux membres de la Koumia les vœux les meilleurs qu'ils forment pour eux et leurs familles.



IN MÉMORIAM

Le Général LAUSANNE

C'est un des doyens de l'Armée française et un vieux marocain qui vient de disparaître avec André LAUSANNE, décédé en juin 1970 à Rabat.

Il était né en 1879 à Reims. Sorti de Saint-Cyr en 1900 dans l'Infanterie de Marine, il joua un rôle très important dans la pacification de l'Afrique Noire et en particulier du Tchad, où il fut un des compagnons du célèbre Colonel LARGEAU, avant d'exercer d'importants commandements dans le Tibesti et l'Ouddaï.

Pendant la Guerre de 1914-1918, il se distingua à maintes reprises à la tête d'un bataillon de sénégalais.

Sa carrière marocaine commence en 1922 et se terminera en 1940, au moment où il est placé dans la 2^e Section comme Général de Division, chef de la région de Fez. Entre temps, il avait successivement commandé le Cercle de Mahridja en 1923, celui du Haut Msoun en 1927, puis le Territoire du Tadra et en 1934, la région de Taza.

Ce grand chef « colonial » avait parfaitement réussi au Maroc et c'est dans ce pays où il n'avait que des amis qu'il a terminé une existence particulièrement bien remplie.

Y. JOUIN.



Le Colonel Paul TURBET-DELOF

Par lettre du 27 mars 1970, nous apprenons le décès subit du Colonel Paul TURBET-DELOF, dans sa résidence de Bordeaux.

Alors que rien ne laissait présager une mort aussi brutale, au moment même où il s'apprêtait à partir chez un de ses fils pour y passer les fêtes de Noël, un infarctus foudroyant le terrassait. Il avait 72 ans.

Depuis plus de 40 ans, il était notre ami, tour à tour notre chef et notre voisin de postes des A.I. et de Goums dans la région du Moyen Atlas, puis à Rabat. Aussi, notre peine est-elle grande en rappelant brièvement quelques souvenirs de lui.

Après une brillante guerre 1914-1918 où il s'était engagé à 17 ans et pendant laquelle il fut grièvement blessé, TURBET-DELOF est affecté dès 1920 au Service des Renseignements du Maroc (ex service des Affaires Indigènes) et participe notamment aux opérations de la Haute Moulouya et, quelques années après, à celles de la Tache de Taza. C'est avec le 21^e Goum qu'il plantera le premier le drapeau français sur le sommet du Bou-Iblane.

Pendant de nombreuses années, il appliquera sa marque bien à lui dans les différents bureaux où il séjournera : à Berkane, à Ahermoumou, etc... aussi bien sur des populations soumises de la veille que sur les goums qu'il commandera. Travailleur infatigable, à l'imagination hardie, il accélérera la pacification de l'économie dans les tribus qui lui sont confiées.

En 1935, le Colonel COUTARD, commandant délégué des Goums Marocains, décide de l'appeler près de lui au commandement des Goums hors rang de Rabat, véritable Etat Major des Goums, où un officier de classe est nécessaire pour réorganiser les unités, maintenant que la Pacification du Maroc est achevée.

C'est dans cette nouvelle mission que TURBET-DELOF va donner toute la mesure de son talent d'organisateur. A partir de fin 1937, devenu son adjoint, nous serons le témoin de l'œuvre qu'il y accomplira, œuvre mal connue, mais dont la portée sera considérable pour le destin des Goums et du Personnel des Affaires Indigènes dans les années suivantes.

L'œuvre de la pacification est en effet à peine terminée, que les menaces se précisent en Europe et obligent le Gouvernement à envisager, en cas de conflit, le retrait du Maroc de la presque totalité du corps d'occupation. Aux quelques forces de réserve restant dans le pays et aux Goums notamment, reviendra la mission d'assurer l'ordre intérieur et la défense des frontières.

C'est devant ces perspectives, que TURBET-DELOF, sous les ordres et avec le soutien constant de ses patrons successifs : COUTARD, DECOMME, MELLIER, et principalement avec l'aide du Général GUILLAUME, de l'Etat Major du « 4 Bis » du Général NOGUES, Résident Général de France au Maroc, va commencer à forger l'outil de guerre que les Goums représenteront dans les années suivantes.

Il faut, en premier lieu, inféoder le Goum aux tribus qui l'entourent. Les premières instructions traitent du rôle politique du Goum : instrument indispensable, susceptible d'aider par l'exemple l'élévation du niveau matériel, moral et social des populations au milieu desquelles il vit. En même temps, la condition du goumier est améliorée et avec un pécule de libération, le goumier atteint par la limite d'âge de 35 ans, recevra avant son départ, dans les ateliers du Goum, une formation professionnelle lui permettant éventuellement de devenir un artisan dans sa tribu.

A ces réformes de Taza succèdera très rapidement une idée maîtresse répondant aux préoccupations du moment : « Les goums sont des foyers d'éducation militaire formant et instruisant aux côtés de l'unité d'action, partout où il est possible, des éléments sélectionnés susceptibles d'entrer dans la composition de nouvelles formations ». C'est là l'ébauche de la mobilisation dans les Goums.

Ainsi se déroulent de pair, une action politique, une action sociale et la mobilisation des forces vives du pays, dans un plan d'organisation dont TURBET-DELOF est l'animateur et le chef d'orchestre. Aux études financières succéderont les prévisions de toutes natures et les mises en place des personnels d'encadrement, des matériels, de l'habillement, etc... car le temps presse. Toutes mesures à prendre avec de nombreuses autorités pas toujours convaincues de l'importance de l'enjeu...

En même temps, des directives d'Instruction et d'Emploi sont diffusées dans les unités.

En 1937, une première expérience est faite par la levée de 18 goums auxiliaires groupant 2.700 hommes. Les résultats en sont excellents à tous points de vue et rien ne s'oppose, si ce n'est la question des crédits, à ce que cette expérience soit amplifiée.

D'autant que les événements commandent et, dès le début de 1939, les goums actifs passent de 51 à 57 unités et les goums auxiliaires à 51 unités, tous mobilisables en un temps record de 24 heures.

Une force de 64 goums de marche, après amalgame des goums d'active et des unités auxiliaires peut être constituée pour être employée dans des opérations actives contre un ennemi européen. Cependant que le reste des goums formés en unités de dépôt et en goums de la série 200 prendra en charge la police intérieure des tribus et la garde des frontières.

Septembre 1939 allait voir s'exécuter sans heurts appréciables ce plan de mobilisation des goums et la force de marche de 64 goums était rassemblée en groupements de 4 à 5 unités, soumis à une instruction intensive, prêts à répondre à toute demande. Ce sont ces « groupements de goums » qui formeront ultérieurement les Tabors, lesquels enrégimentés constitueront les G.T.M. de la deuxième partie de la guerre.

Telle est l'histoire des Goums dans ces années précédant la guerre. Telle est aussi l'œuvre de TURBET-DELOF durant la même époque, où son génie de l'organisation s'alliait à une imagination créatrice, une grande lucidité et surtout à une ténacité qui finissait toujours par vaincre l'obstacle. De caractère rude, très exigeant pour lui-même et pour les autres et cependant très aimé de tous ceux qui l'entouraient, il avait ce cœur fier où régnait une somme de bonté humaine qui n'était jamais indifférente devant une doléance justifiée.

**

Pour la petite histoire, ajoutons qu'il fut le créateur de cette Koumia, que nous sommes fiers de porter. C'est en 1939 que TURBET-DELOF obtenait l'homologation de la Koumia, comme insigne des Goums Mixtes Marocains.

Quant à lui, qui avait pris le commandement d'un groupement de goums à la frontière espagnole au début de 1940, il recevait à l'Armistice le commandement d'un bataillon du 8^e R.T.M. et c'est comme chef d'Etat Major de ce régiment qu'il le suivra en Italie et en France. Par la suite, nous le retrouverons à la tête d'un régiment de F.F.I. dans l'Est de la France.

A aucun moment, TURBET-DELOF n'a manifesté quelque amertume de n'avoir pas eu sa place dans ces goums qu'il avait « forgés » avec toute son âme. Il était de cette race de bâtisseurs qui achèvent leur ouvrage sans le signer et s'effacent ensuite.

En évoquant, bien incomplètement d'ailleurs, nos souvenirs sur le Colonel Paul TURBET-DELOF à une époque cruciale pour l'avenir des Goums, nous avons seulement voulu rendre un juste hommage à la mémoire de l'homme d'études et d'action, toujours à la recherche du parfait, aimant le travail silencieux et constructif. Il donnait rarement son amitié mais, la chose acquise, c'était une amitié enrichissante, sans faille, à l'image de son caractère.

Son passé de soldat, il le portait sur sa poitrine. Depuis l'âge de 17 ans, il avait été de tous les combats engageant la cause de la France. Sa Croix de Commandeur de la Légion d'Honneur et ses nombreuses citations attestaient ce passé dont il parlait bien rarement.

En cet instant, nous pensons aussi à sa chère compagne et à ses enfants et à la douleur qu'ils peuvent ressentir dans la perte d'un être si cher à leur affection.

Que Madame Paul TURBET-DELOF trouve ici toute notre affectueuse et respectueuse sympathie et qu'elle nous pardonne d'être venus troubler ses prières et d'avoir rompu le silence dans lequel son cher mari a voulu disparaître, dans la plus stricte intimité familiale, sans bruit, comme il avait vécu sa vie.

Général AUNIS du C. de R.

COTISATIONS

Il est rappelé que les cotisations (15 F) ainsi que les participations au service du Bulletin (10 F) pour les membres à vie et les Amis des Goums, sont payables chaque année.

Afin que chaque adhérent soit au courant de sa situation au point de vue cotisation, il est apposé sur la bande des bulletins adressés aux retardataires, après la date d'échéance de leur cotisation, un cachet mentionnant : « Vous n'avez pas encore réglé votre cotisation de l'année en cours ».

Le Colonel de TOURNEMIRE

Souvenirs des Confins Algéro-Marocains

1926 - 1933

Notre ami, le Colonel Guillaume de TOURNEMIRE n'est plus. Avec lui disparaît l'un des plus brillants de nos camarades des A.I. de l'époque héroïque.

Emule de BOURNAZEL duquel il fut le collaborateur, « Toutou », comme nous l'appelions tous, était un grand seigneur à l'allure élégante et racée, possédant une classe et un charme qui attiraient et forçaient la sympathie.

Artiste au goût sûr et à la riche imagination, il savait, partout où il passait, créer un chez lui chaud et confortable en utilisant les moyens du bord.

Très hospitalier, recevant agréablement et largement, il aimait, lorsque la chose était possible, être entouré d'amis.

Il était recherché dans nos réunions du bled, comme il le fut en ville, dans les réunions mondaines.

Il aurait pu, en garnison, prétendre à une vie heureuse, facile et brillante.

Mais là n'était pas l'idéal qui convenait à sa forte personnalité aux solides qualités de sérieux et de fond qu'il possédait.

Homme d'action, soldat et chef né, « Toutou » donna sa préférence à la vie du bled, de ce bled du Sud Marocain, prenant, rude et cruel, mais riche en satisfactions de métier et en enseignements pour une âme de sa trempe.

C'est en 1926, alors qu'il rejoignait le bureau d'Erfoud, que je fis sa connaissance. Ce fut le coup de foudre. Cette affectueuse amitié, née de notre première rencontre, ne fit que se renforcer avec les années.

Affecté comme chef de poste à Aoufous, il va pouvoir satisfaire son besoin d'action et donner la mesure de ses qualités, qui lui gagneront la sympathie de tous ses camarades, tant de la troupe que des A.I., la confiance et l'admiration de ses subordonnés, le respect de ses adversaires et aussi une célébrité de bon aloi.

Durant son séjour au Tafilalet, nombreuses furent les actions dans lesquelles il montra ses qualités de baroudeur et d'entraîneur d'hommes. Une d'entre elles, attirera particulièrement l'attention sur lui.

Alors qu'il est dans son poste d'Aoufous, où il reçoit son voisin et ami le Lieutenant de LAUNAY (actuellement Rd. P. OTTON, Curé de Meknès Medina), il est prévenu par un émissaire qu'un important Djich Ait Hamou (dissidents célèbres dans la région est installé sur la falaise qui fait face à celle de Aoufous (la vallée du Ziz les sépare) et que le chef du Djich l'invite à venir se mesurer avec ses hommes.

La drécision est vite prise. TOURNEMIRE et de LAUNAY rassemblent leurs gens, non sans avoir alerté une Fezza voisine, qui doit couper la retraite de l'adversaire, tandis que les éléments d'Aoufous le délogeront de sa position.

Après une approche rendue pénible et difficile par la nature tourmentée du terrain, vallée profonde dans laquelle il faut descendre, puis falaise escarpée qu'il faut escalader, tout cela sous les vues et le feu de l'ennemi, toutes les difficultés sont vaincues et le contact pris.

Dès le début, les Ait Hamou, solidement retranchés derrière des murettes opposent une résistance farouche. Excellents tireurs et spécialistes de l'embuscade, ils soumettent les goumiers à un tir nourri et ajusté. Ils contrattaquent à deux reprises au cours du combat.

Au bout de deux heures, ils semblent fléchir, ce qui renforce l'ardeur des goumiers et moghzanis de TOURNEMIRE et LAUNAY. Des coups de feu sont entendus dans le lointain. C'est, croit-on, la Fezza qui prend contact avec des éléments ennemis qui se replient. Attaqués, les Ait Hamou décrochent rapidement, laissant leurs cadavres sur le terrain, ce qui n'est pourtant pas dans leurs habitudes. La poursuite s'accélère, encouragée par le baroud que l'on entend au loin.

Hélas, lorsque le contact est pris avec la Fezza, on apprend que celle-ci entendant le baroud livré par les éléments d'Aoufous, pour pouvoir progresser plus vite a abandonné l'itinéraire qui lui avait été fixé par TOURNEMIRE et que, dans un ravin, elle a été surprise par les Ait Hamou qui décrochaient, et qu'elle a des pertes sérieuses.

Cette malheureuse rencontre, sans compromettre sérieusement le succès de la journée, en diminue cependant le résultat.

Comme nous l'apprendrons plus tard, cette affaire d'Aoufous fit grand bruit en dissidence et porta un sérieux coup au prestige des Ait Hamou, alors que celui des éléments d'Aoufous et de leur « Hakem » s'en trouva renforcé. Les noms de TOURNEMIRE et de LAUNAY furent prononcés avec crainte et respect dans les ksours du Gheris.

Les morts et les blessés ramassés, Fezza et gens d'Aoufous regagnèrent leur poste.

Tout n'est pas terminé cependant pour nos deux amis, comme on va le voir.

Le commandement local, qui n'a été prévenu de l'opération entreprise que lorsque celle-ci était engagée, fulmine. On parle d'indiscipline, de coup monté et bien entendu, d'arrêts et de « remise à la disposition de l'arme ».

Heureusement philosophes et conscients d'avoir fait leur devoir et pris toutes dispositions utiles, TOURNEMIRE et LAUNAY laissent passer la tempête.

« Toutou » ne quitte pas son poste et chaque visite d'un supérieur est pour lui annoncer une sanction nouvelle. Aussi, lorsque, à quelques jours de là, on annonce la visite du Maréchal FRANCHET d'ESPEREY, il prétend des obligations de sécurité pour ne pas se rendre à Erfoud où tout le monde est convoqué.

A peine débarqué, le Maréchal demande TOURNEMIRE. Tout le monde imagine ce qui l'attendait s'il avait été là. Mais, oh ! surprise, le Maréchal dit ses regrets de ne pouvoir lui serrer la main et demande au plus ancien des Lieutenants de féliciter « Toutou » et de lui dire que « si lui, FRANCHET d'ESPEREY, s'était trouvé à sa place, il n'aurait pas fait autre chose que ce qu'il a fait ». Si certaines physionomies se détendent, certaines autres se renfrognent.

Les camarades communiquent la bonne nouvelle à « Toutou » et lui conseillent de se trouver sur la piste au passage du Maréchal. Celui-ci le félicite chaleureusement devant le patron qui, jusque là, l'avait contré.

Inutile de dire que l'on n'entendit plus parler d'arrêts...

Lorsque le Général GIRAUD prend le commandement des Confins, TOURNEMIRE fait partie de la fameuse équipe d'officiers des A.I. qui va être engagée dans les opérations du Tafilalet, du Djebel Saghro, etc... au cours desquelles cette équipe paya un très lourd tribut à la pacification.

Le Général de Division LACOMME fut, de 1927 à 1932, son camarade de combat et il était resté son ami. Son nom était inséparable de celui de TOURNEMIRE dans les annales sahariennes des Confins. Nul mieux que lui ne pouvait retracer cette page de sa vie et camper son personnage de lieutenant des A.I.

Il l'a fait, pour La Koumia, en ces termes :

« Officier par vocation, cavalier par tradition, Guillaume de TOURNEMIRE était sorti de Saint-Cyr en 1922 dans l'arme de la Cavalerie. De son passage à l'Ecole de Saumur, il gardait surtout de plaisants souvenirs. Athlète complet, vigoureux « cavalier d'extérieur », il n'a au fond, jamais été à genoux devant le « cheval-dieu ». L'équitation savante n'était pas le fait de cet officier que nous avons vu dans le Sud Marocain trois années durant monter exclusivement en harnachement « arabe ». Ses instructeurs de Saumur ont-ils décelé chez lui des qualités de hardiesse, de coup d'œil, d'initiative qui, de tous les temps, ont fait le « vrai cavalier » ? Le fait reste qu'à la fin de son stage de sous-lieutenant,

TOURNEMIRE est arrivé au 3^e Spahis Algériens à Batna, garnison où se trouvaient bien rarement sinon jamais, les premiers du classement de sortie de l'École d'Application de la Cavalerie !

« Passé en Octobre 1924 au 25^e Spahis Marocains, le Lieutenant de TOURNEMIRE prit part aux opérations de la « Guerre du Rif » en 1925 ; sans éclat particulier, avouait-il. Aussi, dès le début de l'année 1926, obtenait-il d'être placé hors cadres au « Service des Renseignements du Maroc », comme on disait encore à l'époque. Il pensait ainsi, avec raison du reste, pouvoir satisfaire pleinement son goût de l'action indépendante. Ce goût devait être d'autant mieux satisfait qu'il fut affecté, en Mars 1926, au Bureau d'Erfoud, à la pointe extrême de ce que l'on nommait encore le « Cercle Sud » dont le chef-lieu était Bou Denib. Après notre entrée au Tafilalet (1918), après nos déboires plus récents chez les Ait Seghouchen du Bureau de Talsint (1925), le Cercle Sud n'avait pas « bonne réputation », il faut bien le dire ! Pays présaharien, rude, pauvre, inhospitalier... mais pays des grands espaces où, à cette époque, une large initiative était laissée à l'action de quelques rares officiers des Renseignements de l'avant. TOURNEMIRE allait être l'un d'eux.

« Sans initiation théorique préalable (celle que donnera à partir de Janvier 1927 le Cours des A.I.), sous la tutelle lointaine et bienveillante d'un chef qui lui fit confiance, TOURNEMIRE a été, seul, pendant trente mois le « hakem » du poste des A.I. d'Aoufous qui, en bordure de la dissidence, contrôlait, sur cinquante kilomètres, l'étroite vallée du Ziz et les plateaux désolés qui l'encadrent, terrains de parcours des transhumants. Essentiellement pragmatique, ayant acquis son savoir « au contact », TOURNEMIRE agissait dans l'esprit du Protectorat sans référence à des textes administratifs ou réglementaires que d'ailleurs il ignorait. Il menait son affaire pour les Marocains, mais avec les Marocains. Il s'était avant tout donné la peine de les bien connaître pour mieux les comprendre.

« A Aoufous, ses moyens financiers étaient sans doute dérisoires, sa force supplétive d'une extrême légèreté (40 fantassins et 20 cavaliers de la Saharienne du Ziz). On peut dire que son autorité et son prestige — qui étaient grands — tenaient à son activité extérieure incessante, à son action personnelle... et aussi à un « style qu'il eut été prétentieux de vouloir imiter. C'est du reste ce qui a pu rendre délicate, sinon difficile, la tâche de son successeur immédiat à Aoufous — ce que j'ai eu l'honneur d'être.

« En opération, TOURNEMIRE, cavalier léger d'avant garde estimait que sa place était en tête de la patrouille de pointe et que, d'autre part, tireur d'élite, son coup de fusil en valait pas mal d'autres, ce qui était vrai. Aussi ne faut-il pas s'étonner de ce « duel » engagé au cours d'une poursuite entre TOURNEMIRE et... un « dissident » des Ait Yazza à travers les rochers du Djébel Ougnat.

« En quittant Aoufous, en Novembre 1928, TOURNEMIRE allait connaître de nouveau les joies de l'action indépendante au poste des A.I. de Tarda, en avant de Ksar Es Souq. Mais à partir de 1930, c'est dans le cadre d'ensemble des opérations du Groupe Mobile des Confins Algéro-Marocains qu'il agira avec la Compagnie Saharienne du Ziz. Après l'occupation de Taouz (Avril 1931), la Compagnie Saharienne, unité « régulière » et onéreuse fut ramenée à Erfoud, dissoute et remplacée par deux Goums Mixtes Marocains : le 46^e dont TOURNEMIRE devint le chef et le 28^e, dont le commandement m'est échu.

« A l'instigation de TOURNEMIRE, nous avons alors décidé le dernier jour de la vie administrative de la Saharienne du Ziz, de ne pas procéder par voie d'autorité au partage de cette belle unité que nous connaissions bien, mais plutôt de laisser jouer les « affinités électives » des sahariens. Le 1^{er} juin 1931, sur la grande place du souq d'Erfoud, les ex-sahariens appelés ce matin là à devenir goumiers (un peu contre leur gré du reste), furent invités à se placer à leur gré derrière le Lieutenant de TOURNEMIRE ou derrière moi-même... et ce fut ainsi que se constituèrent du jour au lendemain les 28^e et 46^e Goums. Cette manière de faire nous était apparue la meilleure... après tout, le Marocain et plus encore le « supplétif » s'est toujours battu « derrière un homme ». En fait, le résultat s'est avéré excellent et le partage aussi équitable que s'il avait été fait de façon plus « orthodoxe ».

« TOURNEMIRE reçut — enfin — sa croix de Chevalier en Janvier 1932 à Riçani, le jour de la soumission officielle du Tafilalet et sa mise au tableau pour capitaine eut à l'époque, dans la Cavalerie, un caractère vraiment exceptionnel. Il allait, deux mois plus tard, tourner la page. Sans difficultés, ce beau « cavalier d'Afrique », cet Officier des Affaires Indigènes « non conventionnel », se reconvertisait à Reims dans le cadre de la 1^{re} Division Légère Mécanique.

« Beaucoup de ceux qui ont approché TOURNEMIRE aux Confins Algéro-Marocains entre 1930 et 1932, conservent le souvenir d'une personnalité originale, à l'extérieur brillant, séduisant même. Plus rares sont, aujourd'hui, ceux qui ont vécu longtemps avec lui ; ceux-là ont pu discerner ses qualités foncières, son intégrité morale absolue, son sens précis de l'honneur, son respect des engagements pris. Il était de ces hommes qui ont la pudeur de leurs bons sentiments.

« TOURNEMIRE n'aimait pas la publicité. Il se moquait ouvertement des vantards et des fanfarons ; il avait horreur des phraseurs, des dogmatiques et des paperassiers. Railleur sans méchanceté, son ironie était légère, car il avait un cœur d'or. Sa désinvolture naturelle, poussée parfois jusqu'aux limites de l'impertinence, ses réparties mordantes qui partaient dans un grand éclat de rire, ont pu nuire à sa réputation auprès de certains de ses chefs qui voyaient en lui « l'enfant terrible » auquel on pardonnait (pas toujours !) ses incartades ou ses fantaisies. Il était, par contre, aimé de tous ses camarades sans restriction, car il était généreux, hospitalier, d'abord direct et facile. Sa perpétuelle gaîté faisait autour de lui régner l'optimisme et la bonne entente ; il était loin des mesquines ambitions. Sans qu'il s'en doute, cet individualiste forcené avait les qualités d'un futur rassembleur d'énergies au service d'un idéal... C'est ce dont se sont aperçus plus tard les « Compagnons de France ».

Ce ne fut pas sans regret que TOURNEMIRE quitta le Maroc et les Marocains auxquels il s'était si fortement attaché, des amis très chers, un métier auquel il s'était donné avec toute son ardeur, sa grande liberté d'esprit et son intelligence réfléchie.

Il songe alors à faire souche. Il se marie, il a une épouse et une famille dont il fut heureux et dont il put être fier.

Après le Général LACOMME, voici ce que nous écrit un de nos camarades de La Koumia, qui débuta dans la carrière Goums-A.I. comme sous-officier dans les Confins.

« Le lieutenant de TOURNEMIRE débordait de vie et de gaîté, mettait au soleil d'Erfoud sa note d'élégance très personnelle et son non-conformisme du meilleur ton. Tout le monde l'aimait et l'admirait. Je le revois encore, toujours nu-tête, sur sa selle arabe dont les « smats » à pompons noir et argent était connue de tous, portant le grand seroual noir qu'il avait rapporté d'un stage au Hoggar. Je le revois partir en tête de ses cavaliers, montant son splendide bai brun et entouré de ses sloughis gris du Reteb dans le soleil et la poussière de notre Sud tant aimé... Il était sans nul doute un de ceux qui incarnaient le mieux ce que l'on appelait « le cavalier d'avant-garde ». Il était l'un des « Trois cavaliers rouges » d'Erfoud. On appelait ainsi le Lieutenant de CHAPPEDELAINE (tué à Touroug en 1932), le Capitaine de BOURNAZEL (tué au Saghro en 1933) et le Lieutenant de TOURNEMIRE. Nous étions fiers de l'avoir pour patron. De ses pelotons sahariens, il avait su former une unité d'élite dans laquelle se distinguaient, entre autres, ses deux vieux « margis » Doui Menia : SLIMANE et ZAOUI, tous deux Chevaliers de la Légion d'Honneur, et son adjoint, le si sympathique SIEURAC (tué au Saghro en 1933).

« Nos plus rudes adversaires étaient les Aït Khebbache, « ces Aït Khebbache... qui sont bien plus vaches ».. comme chantait le bon docteur VIAL, tué lui aussi, plus tard, en 1940. Je me souviens comment nous avons passé les grandes dunes de l'Erg Chebbi, en plein mois de juillet 1930, pour livrer sur l'autre versant le combat de KemKemia. Il y eut aussi le baroud de Merdani et le combat du Ras Hamda-Rass Staff dans un groupement aux ordres de Bournazel. Là, Tournemire dut la vie à la vigilance de son ténéricier de poche (il le mettait dans ses « smats ») nommé « Pissou » et qui aboya au moment où un mauvais garçon, embusqué derrière un rocher, s'apprêtait à l'occire.

TOURNEMIRE put se saisir fort à propos de son mousqueton sur le canon duquel dévia la balle à lui destinée ; il en fut quitte pour un doigt coupé.

« Mais je ne puis saluer la mémoire de ce magnifique soldat sans évoquer en même temps celle de ses compagnons sahariens du Maroc : Lieutenant CHAUVIN, tué au combat de Win Iwalioun en 1931, Capitaine MELMOUX, tué au combat d'Assemam (1932), Lieutenant interprète ALESSANDRI, tué au Saghro en 1933, Lieutenant de PENFINTENYO, tué au Jebel Baddou en 1933, ainsi que le Capitaine CHARPENTIER, l'homme le plus averti des choses du Sud, mort pour la France en 1940.

« J'arr:te ici les souvenirs que me rappelle le nom de TOURNEMIRE. Ce sont des souvenirs inoubliables. »

De 1932 à 1939, « Toutou » a la carrière normale d'un officier de cavalerie en métropole. A la mobilisation, il est affecté à l'Etat Major de la 61° D.I. puis à la Première Brigade de Dragons portés, enfin, en avril 1940, à la 6° Brigade Légère Mécanique. En Belgique et en France, il se distingue si bien dans toutes les occasions comme chef et entraîneur d'hommes, qu'il sera choisi après l'armistice pour être le chef des « Compagnons de France ». Il se passionne pour cette nouvelle activité : la formation de jeunes gens éprouvés et désorientés par la défaite et par ses suites, auxquels il faut redonner confiance. Il ne perd pas de vue pour autant le combat qui doit reprendre, le moment venu et, en 1942, il est le chef du réseau « Druide » de renseignement et de résistance.

« Toutou » reviendra au Maroc en 1946 pour prendre le commandement du Premier Chasseurs d'Afrique, puis sa retraite à Rabat où il occupa un poste à la Banque d'Etat.

Alors, nous nous rencontrons souvent. Chaque fois, nous évoquons les souvenirs des années où il était jeune lieutenant dans le Sud Marocain, au contact de la grande dissidence. Mais ces souvenirs heureux étaient mêlés à celui de nos frères d'armes disparus à la même époque dans cette région pré-saharienne, âpre et pleine d'embûches que l'on appelait les Confins Algéro-Marocains. On a lu plus haut quelques-uns de leurs noms.

La liste, hélas, est longue, de ceux qui ont payé de leur vie leur attachement à la bonne cause que nous servions avec passion et qui avaient contribué à donner au « Service des Affaires Indigènes du Maroc » sa place et sa réputation dans une œuvre éminemment humaine de paix et de progrès : l'œuvre que la France et son armée, silencieusement, poursuivaient depuis des générations, pour donner à ces pays fermés, impénétrables et hostiles, la paix et les bienfaits d'une civilisation à l'écart de laquelle les tenaient la violence, l'anarchie, les haines et divisions ancestrales, les tyrannies sans frein et les appétits jamais rassasiés de potentats locaux ; pour leur assurer la sécurité des personnes et des biens, une justice humaine et équitable, un mieux-être et un autre avenir qu'une désespérance sans remède.

Le mépris ou l'oubli dans lequel sont aujourd'hui tenus les défenseurs et les serviteurs de cette noble œuvre, ne peuvent que les grandir, mieux garantir leur authenticité et mieux attester la tradition bien française qu'ils représentaient.

Mais chez ceux qui les avaient connus et vus à l'œuvre, chez ceux qu'ils avaient affectionnés et dont ils avaient été les « hakem » aimés et respectés, ni leur nom, ni leur visage, ni leurs faits et gestes ne sont aujourd'hui méconnus, ni oubliés, ni méjugés. Cela est certain, jusqu'au fond du bled, c'est bien le plus bel hommage qui puisse être rendu à leur mémoire. Ce témoignage là compte plus que tout autre.

Guillaume de TOURNEMIRE est mort dans sa chère maison de Pierrefitte (Corrèze), le 16 août 1970. Ses obsèques ont eu lieu dans la petite église de Sarrou, en présence d'une très nombreuse assistance de voisins et d'amis parmi lesquels le Général d'ARCIMOLES représentait La Koumia. Le fanion des Anciens Combattants du village voisinait avec celui des Compagnons de France. Après la cérémonie, ses nombreux enfants reçurent ses amis venus de loin au Château de Pierrefitte, dans le cadre austère qu'il aimait tant et où, sans doute, dans sa jeunesse, il avait pressenti sa vocation marocaine.

Général PARLANGE.

NOTE DE LA REDACTION

L'abondance et l'intérêt des textes que nous avons reçus au sujet du Colonel de TOURNEMIRE font revivre, non seulement sa personnalité, mais toute une époque de la pacification du Maroc et ils évoquent bien d'autres disparus.

Ces souvenirs n'intéressent donc pas seulement les amis et la famille du défunt et nous avons pensé qu'ils méritaient d'être publiés en entier, dans ce long article qui se trouve n'être pas consacré seulement à la mémoire du Colonel de TOURNEMIRE.



Henry CLERISSE

Henry CLERISSE est mort.

Dans son bulletin n° 41 de novembre 1968 « La Koumia » publiait sous le signe de « TEMOIGNAGE D'UN GRAND ANCIEN » la lettre que lui avait adressée Henry CLERISSE et dont l'objet se traduisait in fine :

« Si je puis faire partie de « La Koumia » j'en serais heureux (et fier naturellement). Si je ne puis y adhérer je ne pourrai que vous offrir mes regrets... ».

Bien entendu CLERISSE avait été immédiatement inscrit. Tout l'honneur était pour nous...

Ancien Secrétaire Général du Grand Reportage. Membre Sociétaire de la Société des Gens de Lettres et Ecrivains d'Outre-Mer, Henry CLERISSE était une figure. Correspondant de guerre il avait suivi toutes les étapes de la pacification marocaine depuis le Rif (en 1925) jusqu'à l'Anti Atlas en 1934. Le Maréchal LYAUTEY avait préfacé son livre « du Grand Nord à l'Atlas » (1934). Le Maréchal JUIN, alors Résident Général, fit couronner en 1935 « J'avais des camarades », un de ses premiers ouvrages, peut-être le meilleur, du prix « de BOURNAZEL ».

Magnifique combattant de la guerre 1914-1918, il était Officier de la Légion d'Honneur. Grand voyageur, CLERISSE, outre de grands reportages, écrivit plusieurs ouvrages militaires « La Guerre du Rif et la Tache de Taza » (1927) « Le Sous Mystérieux » (1935), « La Guerre est pour demain » (1956), il est aussi l'auteur de nombreux romans dont « Naïlé Hanoun, Capitaine Turquie », « 30.000 kms à travers l'Afrique », « La conquête du Grand Nord », « Mali l'hippopotame », « Les contes de la brousse et du bled », etc... sa verve débordante, l'humour, le style direct donnent à ses œuvres beaucoup de vie et d'attrait.

Je l'avais rencontré, comme il le rappelle lui-même, en 1925. Nous avions tout de suite sympathisé. Depuis au cours des colonnes de pacification du Maroc nous nous étions souvent revus. En 1939, pendant la drôle de guerre, il était revenu au Maroc pour enregistrer des chants marocains. Il devait, après l'armistice, se fixer à Rabat. Aimant la mer et la pêche il s'était aménagé une agréable résidence secondaire à Miramar où il accueillait largement ses amis.

A mon retour de captivité en Indochine en 1954 je le retrouvai replié, à Paris, avenue Montaigne. Je ne le voyais plus que de loin en loin. Atteint d'une grave affection pulmonaire, il partageait son temps entre Paris et les maisons de repos de la Légion d'Honneur et celles des « Gueules cassées » sur la côte l'hiver, en Normandie, l'été.

Il s'est éteint à Cambo-les-Bains, le 12 novembre, tandis qu'assis dans son lit, il lisait. Il est entré doucement dans la mort avec ce sourire goguenard qui marquait un trait de son caractère.

La cérémonie religieuse fut célébrée en l'Eglise Notre-Dame-de-la-Pitié-Ste-Mathilde de Puteaux, le vendredi 20 novembre, l'inhumation eut lieu au cimetière du Père Lachaise.

Parmi l'assistance on notait la Princesse MURAT, M. Georges BIDAULT, etc...

Le Colonel Le PAGE représentait « La Koumia » qui exprime à sa mère bientôt centenaire, à sa veuve et à ses enfants, ses bien sincères condoléances.

Colonel Le PAGE.

LA VIE DES SECTIONS

PARIS

Le dimanche 10 janvier 1971, une messe était célébrée en l'Eglise Saint-Louis-des-Invalides, à la mémoire du Maréchal de LATTRE-de-TASSIGNY.

Le dimanche 31 janvier 1971, dans la même église des Invalides, une messe était célébrée à la mémoire du Maréchal JUIN.

Un service religieux a été célébré le samedi 16 janvier en l'Eglise Sainte-Jeanne d'Arc à Versailles à la mémoire du Général Henri GIRAUD décédé le 22 décembre 1970.

La Koumia était représentée à ces diverses cérémonies.



Grâce à une initiative particulièrement heureuse de notre toujours dévoué Vice-Président d'Honneur, Georges CROCHARD, la Section de Paris a enfin pu sortir de sa torpeur habituelle, due essentiellement au rythme de plus en plus infernal de l'existence des parisiens, malgré l'activité d'un solide noyau de fidèles qui se regroupent chaque mois autour de ROUSTAN, LEPINE et quelques autres camarades.

La réunion mensuelle du 24 novembre eut lieu au restaurant typiquement marocain du Capitaine BEN AISSA, 83, avenue Denfert-Rochereau, autour d'un couscous largement arrosé de Sidi Larbi, c'est-à-dire une excellente ambiance.

Les 23 participants ont été tous d'accord pour se rencontrer à nouveau au moins deux fois par an dans des circonstances semblables et on peut espérer que nous serons bien plus nombreux au prochain couscous de la section de Paris.

Etaient présents autour des Généraux TURNIER et de SAINT-BON : Georges CROCHARD, M^e REVEILLAUD, VOINOT, WINCKEL, MAC-CARTHY, TROUILLARD, JCUIN, BREY, CLAUDEL, CUBISOL, LEPINE, MARDINI, MICHEL, MULLER, RAULT, ROUSTAN, SLIWA, Robert GAUTHIER, HARISPE, AUGÉ, l'ex-payeur des Confins et d'AGADIR, BENEDIC.

S'étaient excusés : Gérôme de GANAY, BUAT-MENARD, de MONTS de SAVASSE, de CHAUNAC, BOULA de MAREUIL, CHAPLOT, Madame BRAULT-CHANOINE, les Généraux CORNIOT et DAILLIER, CHIOTTI, VAUTREY.



Les réunions mensuelles du dernier mardi de chaque mois sont suivies par quelques fidèles, hélas trop peu nombreux.

La réunion du 26 janvier était cependant plus étoffée que d'habitude. Aux camarades venus en nombre plus important, s'étaient joints le Général TURNIER, notre Président, et les membres du Bureau de la Koumia.

La section de Paris souhaite que, tous les mois, quelques autres parisiens sur les 140 que compte la section, suivent leur exemple et viennent profiter de l'accueil cordial et sympathique que leur offre le Club Bar de Rhin et Danube.

SUD-OUEST

Période du 1^{er} Novembre 1970 au 31 Janvier 1971

AU CŒUR DU « VIEUX PAYS »

Les Béarnais ont bien commencé l'année

Préférant aux eaux miraculeuses des cures célèbres de Luchon, Bagnères, Cauterets ou autres Lourdes, un velouté Madiran, taquin et rusé, les goumiers palois avaient choisi, à 30 kms de Pau, au cœur du « Vic-Bilh », une confortable auberge, paisible et accueillante, qui réservait un sensationnel civet de chevreuil à leur royal appétit.

Cela valait le déplacement. Les participants ne furent pas déçus.

Heureux pays que cette région pyrénéenne qu'est la nôtre, faite d'un morceau de Gascogne, d'un fragment de Landes, de bribes d'Armagnac, où le pays Basque et la Bigorre marient leurs fumets dans cette barbare béarnaise.

Rendez-vous avait été fixé le dimanche 10 janvier à 12 h 30 à Lalongue, sur un de ces coteaux qui produit le Madiran dont la cave coopérative n'est qu'à quelques kilomètres de là, et où M. LARRIEU avait spécialement étudié pour nous un repas à 25 F tout compris avec cinq vins différents, café et Armagnac ! et quel menu...

De Pau, après avoir admiré au passage la magnifique cathédrale de Morlaas, où jadis l'on frappa monnaie, une belle route vous conduit en musardant d'un coteau à l'autre. Se glissant au creux des vallons, elle franchit des ruisseaux poissonneux : le Luy de France, le Luy de Béarn, le Gabas, petits affluents de l'Adour naissante, toute proche, descendue de La Mongie et de ses névés. Truites et brochets s'y disputent les « pesquits », non négligeable fretin. Mais si vous empruntez cette souriante route de la détente alors que le thermomètre marque 21" à l'ombre, comme c'était le cas en cette radieuse matinée, laissant votre véhicule se promener à 60 km/h, vous avez toute latitude pour admirer la nature. Dans cet environnement que nulle pollution ne détériore, les grives s'échappent des haies avec des envolées d'étourneaux et de vanneaux posés dans les champs. La dame au long bec s'y promène. Sous un ciel absolument pur, la chaîne des stimulantes Pyrénées se détachait enneigée, dans toute sa splendeur. Parmi les bosquets, encore parés des charmes de l'automne, les genêts se couvraient déjà de leurs papillonantes fleurs jaunes. En cette journée printanière, de timides chatons de saule annonçaient le renouveau alors que dans toute la France l'hiver ne fait que commencer. Les houx contrastaient la verdure de leurs feuilles luisantes tachées du rouge vif de leurs fruits, avec les dernières teintes rouilles restées fixées aux futaies. Le plateau est giboyeux. Renards et chevreuils y coulent des jours heureux quand la chasse est fermée. Le 29 décembre, nos chasseurs locaux ont eu un joli tableau : un chevreuil et 6 renards.

C'est dans ce cadre agreste, bénéficiant d'un climat privilégié, qu'un groupe de camarades et d'amis est venu se délasser l'esprit et profiter d'une belle journée. La promenade valait le déplacement, mais plus encore l'objet de la réunion : se retrouver « entre soi » autour d'une fine table où la succulence des ris-de-veau se disputait à celle du chevreuil, des cailles Montmorency, ou à l'agneau du Pays. Endroit rêvé pour se souhaiter mutuellement une bonne année et formuler des vœux en ce sens...

Ont su dignement apprécier cette cuisine renommée : le Général BARROU et Madame sous la présidence desquels était placé ce petit festin, les Colonels JACQUINET, JENNY et Mesdames. Le Cdt. POINSOT. Le Capitaine GOURDE, Madame et Mademoiselle, que nous avons été particulièrement heureux de revoir. Notre excellent camarade fût gravement malade. Au moment où il terminait un rétablissement laborieux, un sérieux accident de la circulation le replaçait en clinique, en compagnie de toute sa famille cette fois, la rendant indisponible

pour de longs mois... L'Adjudant DAROLLES, et Madame que nous avons été heureux de retrouver également après son accident sur la route de Toulouse à Pau qui l'avait privée de l'Assemblée Générale du 4 octobre dernier. Le Capitaine NAZE et Madame.

Les invitations avaient été limitées aux seuls « Béarnais » et proches voisins (ainsi qu'à quelques nomades habituellement sur les routes locales et ayant des affinités à Pau), pour ne pas concurrencer la mise sur pied de l'Assemblée Nationale du 24 avril.

Excellente journée à marquer d'une pierre blanche... et à rééditer. L'ambiance fût, comme toujours, exceptionnelle, empreinte d'amitié profonde et imprégnée de mille souvenirs heureux.

R. NAZE.

REUNION DU BUREAU DE LA SECTION

Une seule réunion, le dimanche 14 décembre 1970.

Etaient présents : Général SORE, Cl. de KERAUTEM, les Cdts AYMERIC, BERTOT et CAMINO, Paul BARRIERE (ami des Goums), Dr. CAZAUGADE, DUSSAUCY, EYHARTS, LECUYER, LHOSPIED, MANUS, NOBLET, PERCEBOIS, RODRIGUEZ, ZUSCHMIDT, le Capitaine NAZE.

Absents excusés : Lt-Colonel FAGALDE, Cdt. FELTMANN, LESBATS.

Des BASSES-PYRENEES

A noter qu'à la page 13 du Bulletin n° 47, ne figuraient pas au paragraphe **PYRENEES-ATLANTIQUES**, parmi les camarades ayant participé à la réunion du 4 octobre 1970 à Pau, les noms de certains d'entre eux, parmi lesquels, en particulier, ceux des deux doyens : le Capitaine DURAND et Léonard GARRY. Leurs noms, par contre, et ceux de quelques autres figuraient au 2° paragraphe de la page 12, comme présents à la séance de travail précédant le repas auquel tous ont assisté. Que les uns et les autres excusent le rédacteur local de ces lignes, de l'oubli en question !

Au cours de la sympathique réunion béarnaise du 10 janvier, le Capitaine GOURDE, grièvement accidenté en avril 70 a eu la joie de retrouver le Général BARROU, sous les ordres duquel il avait servi au 3° R.S.M., comme Brigadier, alors que le second était lieutenant.

Le Cdt. FONSOT a eu l'imprudence de laisser comprendre qu'il pourrait collaborer à la rédaction du Bulletin, par l'évocation de quelques souvenirs personnels. Bonne note a été prise.

Dans les LANDES

Le nouvel appel du pied fait en janvier aux camarades BECARD, ancien Sergent-Chef au 45° Goum (Aknoul) et JOUGLEUX, ancien de Mechra bel Ksiri, tous deux retirés dans les Landes, est resté sans effet, à ce jour. DUSSAUCY est invité à les secouer à nouveau !

Dans le LOT-ET-GARONNE

Début novembre, les NAZE, les PERREAU (amis des Goums), les VERDES et ZUSCHMIDT ont passé quatre journées ensemble dans la région d'Agen. Ils ont rencontré FLEURY et LORIOT. Il a été question entre eux de monter une « réunion-repas » dans ce département qui groupe de nombreux camarades dynamiques.

Le Colonel GASCOU, ancien Cdt. du 19° Goums, appartenant au Bureau des A.I. de Tounfit, de 1931 à 1933, envoie un extrait du Journal de marche de

cette unité. Dans sa brièveté, cet extrait retrace pour ceux qui ont vécu les opérations du Grand-Atlas à cette époque, les faits et gestes d'une très belle unité supplétive. Sans doute paraîtra-t-il dans un prochain bulletin !

En GIRONDE

Le Cdt. des A.M.M. TRENGA annonce son adhésion à la « Koumia », grâce à une intervention du Colonel JOUIN. Né en 1881, il doit être notre doyen. A successivement servi en Algérie (1902), Tunisie (1903-04), au Tchad (1904), en Oubangui-Chari avant de rejoindre le Maroc en 1908, d'y appartenir au 1^{er} Goum (Sidi Bou Beker) et au 2^e Goum (Settat), de participer à la Colonne GOURAUD sur Fès (1911), et de servir à divers postes dans les régions de Fès, Meknès et Rabat, jusqu'en 1919, après un court séjour en France au 7^e Régiment de Marche de Tirailleurs Algériens.

Puis le Levant, les confins de l'Euphrate (Deir ez Zor) en 1920, le Djebel Druze en 1921, enfin gérant du Consulat de France à Bouchir (Perse) de 25 à 27, avant d'être mis à la retraite.

En Syrie, à titre civil, de 1930 à 1933.

Mobilisé en 1939 et à nouveau en 1945, à la 18^e Région (Bordeaux), cette dernière fois comme Inspecteur des formations Nord-Africaines...

Officier de la Légion d'Honneur, plusieurs fois cité, titulaire des Croix de Guerre 14-18 et des T.O.E., notre camarade s'appête si « Allah lui prête santé et vie », à être des nôtres à l'Assemblée Générale du 24 avril prochain, afin d'y prendre un bon bain de jouvence au milieu de ses jeunes camarades. Nous le recevrons avec joie et respect.

MOREAU de BELLAING Gaston signale la présence à Bordeaux du Chef d'Escadrons CAVE, ancien Goumier. On attend qu'il vienne grossir les rangs de la « Koumia ».

En HAUTE-GARONNE

FONDUPIE Yves, Lieutenant de Réserve, qui a servi à une bonne douzaine de Goums et MOREAU Charles, ancien des 6^e, 49^e, 7^e et 64^e Goums, tous les deux retirés à Toulouse, rejoignent en janvier la Section, grâce à LARROQUE.

Début janvier, notre camarade, le Cdt. ROUX Jean, signale une erreur de l'annuaire. Il n'a jamais été Goumier ! Mais, par contre, a appartenu aux A.I. de 1945 à 1956 : annexe de Missouri, Cercle de Taza, Boured, les Ait Hani, Tinjdad. En Algérie, jusqu'en 1957, après y avoir été très grièvement blessé (6 mois de Val de Grâce). A fini sa carrière militaire à l'Arsenal de Toulouse en 1964. Actuellement Chef du Bureau des relations professionnelles de la Promotion Sociale au Rectorat de l'Académie de Toulouse.

De L'ARIEGE

Meilleures nouvelles du Général PARLANGE, qui déjeunait le 18 décembre, à Pau, avec THEBAULT des Eaux-Chaudes chez le Colonel JENNY. Pour le moment, les « Toubibs sont satisfaits » de leur patient !

De la VIENNE

CHARPENTIER donne l'adresse du Capitaine GILLES, à Grange, 86-Linazay - à 7 kilomètres de Civray. Ami du Général PARLANGE, aurait été à Ksar es Souk, Midelt et El Hajeb.

De la VENDEE

Une pensée très aimable et un souvenir ému de Madame GRASSIN, veuve de notre camarade, tué en Italie (1944), à l'occasion du récent décès de notre camarade, tué en Italie (1944), à l'occasion du récent décès de notre camarade SIGNEUX.

DIVERS :

Début décembre, le Lt-Colonel SALAUN, ancien du 8^e Tabor en Extrême-Orient, rappelle le souvenir d'une inspection de cette unité à Seno (Laos) en 1954. Est actuellement à la Direction du Casino de Charbonnières. Spécialiste, par ailleurs, du rallye automobile annuel de Charbonnières-Stuttgart.

Le Colonel L'HERBETTE de Belley (01) annonce une prochaine venue possible à Bergerac où réside son fils Claude.

Le Cdt. FAUQUE, toujours en Arabie Séoudite se rappelle au souvenir des camarades de la Section, à l'occasion du Nouvel An.

Les Goumiers qui ont tenu garnison à Sefrou seront sans doute heureux d'avoir des nouvelles de Madame SALAT, dont le mari est décédé en 1963. Vieux ménage marocain installé à Sefrou en 1912.

Mr. SALAT, pionnier de l'installation de l'usine électrique des gorges de l'Oued Aggaï, était une figure truculente de Sefrou, bien connue des habitués du « Père punaise » et des « Cerises ». Unaniment estimé des populations musulmane, israélite et européenne de la petite capitale berbère Cité des Cerises.

Madame SALAT qui réside actuellement à Bioule, par 82-Négrepelisse, voisine du Capitaine de ROCHEFORT, aimerait recevoir des nouvelles de ses amis anciens « Sefrouis ».

*Carnet de la Section***NAISSANCE**

Sophie BERNARDOT, petite fille du Capitaine IMBERT, le 9 novembre, à La Beysse - 33-Eynesse.

MARIAGE

Béatrice RENEVIER, fille du Cdt. Christian RENEVIER, décédé accidentellement, en 1962, et de Madame née BUREAU, avec le Médecin-Capitaine Robert VERGEZ PASCAL, le 5 décembre, à 40-St-Jean de Marsacq. Le Cdt. FELTMANN y représentait le Président de Section empêché.

DECES

Madame RIBERAUD, le 21 octobre 1970, veuve du Capitaine RIBERAUD, à Rochefort-sur-Mer.

Madame Jean CAZES, née Laure ROUSSEAU, belle-mère du Cdt. Yves BUAN, le 20 novembre 70 à Pau.

Le Capitaine NAZE représentait la Section aux obsèques.

Hugues TORRES, âgé de 15 ans 1/2 (deuxième d'une famille de six enfants), fils du Capitaine Paul TORRES et de Madame, à la suite d'un accident de la circulation, à Pont-du-Casse, le 5 décembre 1970.

Colonel TURBET-DELOF, en décembre 1970, à Bordeaux.

Madame LABANSAT, mère de Madame LAMBERT, veuve du Cdt. LAMBERT, assassiné en Tunisie en 1955, le 2 janvier 1971, à Soumoulou. La Section était représentée par le Capitaine NAZE aux obsèques.

Toutes nos condoléances aux familles éprouvées.

DISTINCTION

Notre camarade TROUSSARD Louis a été nommé Chevalier de l'Ordre National du Mérite.

Tous ses camarades se réjouissent de cette nomination et lui adressent leurs félicitations.

LYON

La première manifestation annuelle des goudiers de Lyon réunit les familles à l'occasion de l'échange des vœux et pour tirer la galette des Rois. Celle-ci a dû, cette année, être reportée en raison de la rigueur du froid et du mauvais temps.

Il s'agit d'un dîner, qui aura lieu le 5 mars. Il sera servi chez nos amis BLACHE, à « l'Auberge Savoyarde ». Nous rappelons que les BLACHE sont les fils du propriétaire de l'Hôtel du Dauphiné à Taza, établissement que beaucoup de nos camarades ont fréquenté pendant leur séjour au Maroc.

La « Koumia » de Lyon, associée aux Anciens de Rhin et Danube et aux autres anciens Combattants de la Libération a fait célébrer, le dimanche 24 janvier 1971, à 10 heures, en l'Eglise St-Bonaventure, une messe, à la mémoire de leurs Chefs, les Maréchaux JUIN, de LATTRE-DE-TASSIGNY et LECLERC, les Généraux BROSSET et KOENIG et de leurs glorieux compagnons morts pour la France.

Le Colonel Le PAGE empêché était représenté par le Capitaine GANTET.

Autour du fanion porté par notre camarade BREMAUD, on notait MM. LECLERCQ, REYNAUD, PAYRE, DUCLOS et BEDEL.

La « Koumia » était également présente à la chapelle des Missions Africaines, le dimanche 31 janvier, à la messe dédiée, à la mémoire des anciens coloniaux, morts pour la France et, le 7 février, à celle donnée à St-Bonaventure, pour le repos de l'âme des anciens de la Légion Etrangère.

Lyon, le 8 février 1971.



MARSEILLE

ACTIVITÉS DU QUATRIÈME TRIMESTRE 1970

La fin des vacances, la reprise des occupations normales de chacun ont permis également la remise en train des activités de la section marseillaise de notre association.

Sur invitations lancées par le président, 25 camarades groupant au total autour d'eux avec leurs familles et leurs invités 58 personnes, se sont retrouvés le dimanche 8 novembre au Rowing Club de Marseille qui avait bien voulu nous accueillir pour un déjeuner en commun devant le décor toujours vivant, animé et pittoresque du Vieux Port de Marseille.

Assistaient à ce repas les camarades suivant, cités par ordre alphabétique : BRION, BUSAC, BUSI, COUDRY, DUBUS, FERLANDO, FILHOL, FRANCESCHI, GIANNINNELLI, GILLES, LABBAT, LANCRENON, LAVOIGNAT, LEROUSSE, LE BACHELET, MERLIN, MONTJEAN, MORIN, NICOLET, NIEGEL, PERRY, RIAUCOU, ROMMENS, TIVOLLE et VITU.

D'autres camarades, cités ci-dessous, s'étaient excusés de ne pouvoir assister à ces agapes, empêchés qu'ils en étaient par des raisons de santé ou familiales : ABRASSART, BADIE, BARBAIZE, BEAU, BRIAND, BRINES, BURAVANT, CARON, CHEVROT, CHAUVON, CHOLLET, CROS, DAVID, DEBRIL-LOISEAU, FERMAUD,

FERRE, FONT, FOUCAUD, FOUQUART, HONORE, HOOK, HUBERT, JALOS-ZYNSKI, Mme LAROYENNE, LEGER, Mme LEGOUX, PELLETER, SAVIN, TERUEL et VERLET.

A noter enfin que les camarades DELHUMEAU et FOURNIER qui s'étaient fait inscrire pour participer à cette réunion, ont dû se décommander au dernier moment pour raisons de santé.

Au dessert, le Colonel RIAUCOU, Président de la section, remercie tout d'abord les convives présents d'avoir répondu à son appel, en particulier ceux d'entre eux qui n'ont pas hésité à faire un assez long déplacement pour venir des départements voisins pour assister à cette réunion comme l'ont fait les camarades COUDRY, FILHOL, GILLES, LANCRENON, LAVOIGNAT, LE BACHELET, MONTJEAN, NICOLET, PERRY et VITU.

Il présente ensuite le dernier venu dans la section, l'Adjudant-chef FERLANDO, venant d'Orléans et affecté au Bureau de Recrutement de Marseille et auquel il souhaite la bienvenue dans la section de Marseille.

Il fait part ensuite des événements ayant marqué la vie de la section depuis la réunion du mois de mai.

Tout d'abord la participation de la Koumia le 4 juillet aux cérémonies ayant marqué le retour en France des restes de 215 militaires morts au Champ d'Honneur en Indochine et auxquelles nous étions représentés par une délégation conduite par le Commandant DUBUS accompagné des camarades ROMMENS, GIANNINNELLI, FRANCESCHI et BUSI, ce dernier portant le fanion de la section. Le Colonel RIAUCOU remercie ces camarades de nous avoir représentés à ces cérémonies.

Le Colonel RIAUCOU informe l'assistance du décès, survenu le 5 août à Rambervillers, du capitaine LAROYENNE.

De même les camarades présents sont informés des départs pour d'autres lieux des camarades GOUMY qui a quitté Aubagne pour se retirer à Argenton et ROLLAND maintenant installé à Epinal.

L'assistance est également mise au courant de la mutation du Colonel OLIVIER qui a quitté l'Etat-major de la 7^e région pour rejoindre le 2^e Groupe de Chasseurs mécanisés en Allemagne après avoir reçu les félicitations du Président de la section pour sa promotion au grade de Commandeur de la Légion d'Honneur.

Des articles parus dans la presse alsacienne et relatifs à l'Assemblée générale de la Koumia tenue à Strasbourg les 17 et 18 mai ainsi que des photos prises lors du méchoui de la section du 7 juin sont mis en communication entre les convives.

Il est ensuite discuté des projets de sorties ou de réunions à envisager en 1971. Il est d'abord décidé de se réunir début janvier à Aix-en-Provence à l'occasion de la Fête des Rois et le camarade GIANNINNELLI propose que cette réunion ait lieu dans un restaurant tenu par un de ses parents qui pourra mettre une salle à notre disposition. Puis pour répondre au désir des camarades éloignés du Vaucluse et de la Drôme, il est prévu d'organiser une sortie à Apt dans le courant de mars 1971. Enfin de nombreux camarades demandent que soit étudiée la possibilité d'organiser une réunion en commun avec les camarades de la section de Nice et le colonel RIAUCOU est chargé de prendre les contacts nécessaires à cet égard.

Celui-ci profite de cette occasion pour signaler l'hospitalisation de notre secrétaire-trésorier CHAUVON et l'impossibilité où se trouve ce dernier de continuer à assumer ses fonctions d'où la nécessité de son remplacement.

Sur la proposition de notre porte-fanion BUSI une collecte est organisée dont le montant est destinée à l'achat de gerbes pour fleurir les carrés militaires des cimetières de Gemenos et d'Aubagne où reposent encore des corps de Goumiers tués en 1944 lors de la libération de Marseille. Ce dépôt de gerbes sera effectué à l'occasion de l'Armistice du 11 Novembre.

Cette sympathique réunion (comme toutes celles de la Koumia) prenait fin vers 16 heures 30 après que chacun se soit félicité de la bonne ambiance qui avait régné et en se promettant de retrouver les camarades lors des prochaines manifestations ou sorties.

Changements d'adresses :

Colonel COUDRY, chez M. GLANTENET, 26-Malataverne.
 Lieutenant GOUMY, Argenton, 37-Bouglon.
 ROLLAND, 11, rue Professeur Roux, 88-Epinal.

A noter qu'un certain nombre d'invitations au déjeuner du 8 novembre sont revenues avec la mention « N'habite pas à l'adresse indiquée ». Les adhérents concernés dont les noms et adresses connues figurent ci-après seraient très aimable de communiquer leur adresse exacte au président de la section de Marseille qui les en remercie par avance (Colonel RIAUCOU - La Rouvière - E. 3-83, boulevard du Redon, 13-Marseille (9^e) :

JULIEN, 14, rue Barbès à Beaucaire.
 Général PIATTE, route des Alpes à Nyons.
 FALCOU à Castelnaud-le-Sez.
 GADEL, rue Emilien Ronzaz à Nîmes.
 ROUSSEL, 74, rue Notre-Dame à Nîmes.
 SERES à Piolenc.

Nouvel adhérent :

Chef d'Escadrons GIL Albert, Château Sec, Altitude 117, 10, boulevard de la Gaye - Marseille (9^e).

ACTIVITÉS DU PREMIER TRIMESTRE 1971

Ainsi qu'il en avait été décidé lors du déjeuner du 8 novembre 1970, une nouvelle réunion a eu lieu à Aix-en-Provence le dimanche 10 janvier.

Grâce à l'intervention du camarade GIANNINNELLI, un de ses cousins, restaurateur à Aix, s'était chargé de nous accueillir en mettant sa salle de restaurant à notre disposition exclusive, ce qui a permis de nous retrouver vraiment « entre nous ».

Les camarades suivants assistaient à ce déjeuner : BRION, BRIAN, DUBARRY et Mme, DUBUS et Mme, FERLANDO, FRANCESCHI et Mme, GIANNINNELLI et Mme, HOOCK et Mme, LAROUSSE et Mme, LAVOIGNAT et Mme, LEGER et Mme, NEIGEL et Mme, RIAUCOU et Mme, ROMMENS et Mme, TIVOLLE, VERLET et Mme, DELHUMEAU, TURC et Mme. Au dernier moment nous avons eu le plaisir de voir arriver le camarade SETTI accompagné de son épouse. Par contre JALOSZYNSKI qui devait se joindre à nous en a été empêché par une grippe qui le condamnait à garder le lit. Nous étions au total 45 personnes à assister à ce repas.

De très nombreux camarades s'étaient excusés de ne pouvoir faire le déplacement d'Aix. Ils sont cités ci-après par ordre alphabétique : ABRASSART, BADIE, BARBAIZE, BEAU, BRINES, BUSAC, BUSI, CAVALIER, CHAUVON, CHEVROT, CHOLLET, CROS, COUDRY, DAVID, DEBRIIL-LOISEAU, FERMAUD, FERRE, FILHOD, FONT, FOUCAUD, FOUQUART, FOURNIER, Mme la Générale GAUTIER, GIL, GILLES, GLASENER, HUBERT, LABBAT, LANCRENON, LE BACHELET, Mme LEGOUX, LEROUX, MATHIEU, MORIN, NICLOUX, NICOLET, PARA, RAVAL, SARRAZIN, TERUEL, VITU.

A l'occasion de la nouvelle année le président de la section a reçu les vœux d'un grand nombre d'adhérents et au dessert le Colonel RIAUCOU a exprimé ses vœux aux camarades présents et a proposé qu'un télégramme soit adressé au Général GUILLAUME pour lui offrir les souhaits des goumiers de Marseille, ce qui a été évidemment accepté à l'unanimité. Le Général GUILLAUME a remercié la section marseillaise de ce télégramme, exprimant le désir que l'occasion lui soit donnée en cours d'année de pouvoir reprendre contact avec la section de Marseille. Le Général TURNIER a également répondu aimablement aux vœux qui lui avaient été adressés par le Président de la section.

Le dessert comportait la traditionnelle galette des Rois et la fève échet à Madame LEGER qui choisit comme roi le Colonel RIAUCOU sous les applaudissements de l'assistance.

Le Président mit ensuite les assistants au courant de ses pourparlers pour un déjeuner à Apt comme il en avait été question lors de la réunion du 8 novembre. Ce projet a dû malheureusement être abandonné, d'une part parce que la date choisie du 14 mars est celle des élections municipales et, d'autre part, parce que le Mess de l'Armée de l'Air à Apt ne peut organiser un banquet un dimanche par manque de personnel.

Après maintes discussions il est décidé de se retrouver le dimanche 7 mars à Châteauneuf-du-Pape et le Camarade LAVOIGNAT est chargé d'effectuer les démarches nécessaires auprès d'un hôtelier de cette localité.

La réunion prenait fin vers 17 heures après que les convives eussent exprimé leur satisfaction de s'être à nouveau retrouvés dans une ambiance de camaraderie et de franche gaieté. Plusieurs d'entre eux terminaient la journée chez le Commandant LEGER qui les avait convié à vider chez lui le « der des der »... qui ne fut d'ailleurs avalé que vers 11 heures du soir..

Au cours du mois, le Colonel RIAUCOU a représenté la Koumia à une messe célébrée le dimanche 24 janvier à l'Eglise du Sacré-Cœur, avenue du Prado à Marseille à la mémoire des maréchaux JUIN et De LATTRE-de-TASSIGNY. L'adjudant-chef FERLANDO assistait également à cette cérémonie.

Le mardi 26 janvier, le Colonel RIAUCOU se rend à Nice pour prendre contact avec le Colonel GUERIN en vue de mettre sur pied une réunion commune aux sections de Nice et de Marseille. Il est décidé d'organiser cette réunion vers le mois de mai dans un lieu situé à mi-chemin entre Marseille et Nice et le colonel RIAUCOU se charge des prospections nécessaires. Il faut espérer que cette manifestation verra la participation de nombreux camarades des deux sections.

Marseille, 3 février 1971.



NICE - COTE D'AZUR

— Réunion du 18 novembre 1970 :

Présents : AUBERT, BENOIST, COSTA (Contrôleur), GILBAIN, GUERMOUCHE, LACROIX, LANIBOIS, LE GOUIX, MONTGOBERT, PREA et GUERIN.

Excusé : Monseigneur SOURIS.

— Réunion du 16 décembre 1970 :

Présents : ASPINION, BERTHON, BURGUET, EUGENE, GILBAIN, Docteur GUYARD, GUERMOUCHE, LACROIX, LE GOUIX, NIVAGIONNI, PREA, Monseigneur SOURIS et GUERIN.

Monsieur Patrick LEFEBVRE, fils de feu Michel LEFEBVRE, adjudant-chef au 3^e Goum, mort au champ d'honneur, sollicite son inscription à la Koumia ; il demeure 10, rue Reine-Jeanne à Nice et travaille comme barman à La Réserve de BEAULIEU.

— Réunion du 20 janvier 1971 :

Présents : BENOIST, BERTHON, BURGUET, CAILLES, DENAIN, GUERMOUCHE, Docteur GUYARD, LACROIX, MONTGOBERT, NIVAGGIONI, MERCIER, Monseigneur SOURIS, GILBAIN et GUERIN.

Excusés : AUBERT en nomadisation dans l'Empire fortuné.

Général MIQUEL, retenu.

— Le 26 janvier 1971, visite du Colonel et Madame RIAUCOU venus de Marseille afin de tenter de mettre au point une réunion commune Marseille-Nice à partir de mi-mai.

— Le 27 décembre, visite en coup de vent d'Yves JOUIN, de passage sur la Côte avec sa fille.

CORSE

Une interruption s'est produite due à l'entrée à l'Hôpital du Président de la Section.

- 6 octobre 1970 — Le camarade SALASCA, Directeur des Anciens Combattants pour la Corse, accompagné de M. BEAUDITE-AUSSALET, Inspecteur au Ministère des Anciens Combattants à Paris, en inspection en Corse, sont accueillis au Bordj par le Président de la Section.
- 15 novembre — Le Commandant MARCHETTI est admis à l'Hôpital de Bastia.
- 3 décembre — Le Commandant CAMPANA, de Corte, nous fait part du décès de son père. Le Cdt MARCHETTI exprime au camarade CAMPANA les condoléances de La Koumia.
- 10 décembre — Le camarade VESCOVALI Jean, de l'île Rousse, nous fait part de son mariage à Orléans.
L'Adjudant-Chef DUPRAT, de Monticello, nous fait part du mariage de son fils, Jean-Pierre, avec Mlle LEGESISE Micheline, de Paris.
- 3 janvier 1971 — Le Président de la section a le plaisir de recevoir à déjeuner au Bordj le Lieutenant du 2^e R.E.P. en service à Calvi, petit-fils du Général que tous les vieux des A.I. et des Goums ont connu, accompagné de son épouse et de ses enfants.
- Le 22 janvier — Le Commandant MARCHETTI est hospitalisé une nouvelle fois à Bastia.
- 17 février — Le Commandant MARCHETTI sort de l'hôpital.

Nous espérons qu'actuellement le Commandant est en meilleure santé et nous lui offrons tous nos vœux de complet rétablissement.



ALSACE - F.F.A.

COMPTE-RENDU D'ACTIVITÉ

Un peu endormie après l'Assemblée Générale de mai et les vacances estivales, la section Alsace F.F.A. s'est réveillée en décembre et grâce au Colonel RENAUD et aux camarades des F.F.A., une magnifique sortie KOUMIA a pu être organisée le 13 décembre à MUMELSEE sur la route des crêtes en Forêt Noire. Soixante invitations avaient été lancées en Moselle, dans les Haut et Bas-Rhin et aux F.F.A., vingt-sept camarades seulement répondirent (que ceux qui se sentent coupables rougissent de honte) dont douze affirmativement.

En ce dimanche matin, nous nous retrouvâmes 26 (femmes et enfants compris), l'estomac dans les talons, après une magnifique montée dans la première neige et ces sapins. Au bord d'un très beau petit lac à la légende fameuse (paraît-il), une excellente table nous attendait. L'apéritif traditionnel nous permit d'attendre l'arrivée de PUYDUPIN en retard, selon une tradition bien établie, pour attaquer l'excellent menu qui nous était réservé.

Les conversations allèrent bon train, certains convives se retrouvant après de nombreuses années. Au dessert, le Président LEONET, avec l'éloquence que

nous lui connaissons, remercia le Colonel RENAUD pour la parfaite organisation de cette sortie, regretta l'absence de nombreux camarades et émit le vœu d'une prochaine rencontre.

Ce fut à regret que nous dûmes nous quitter pour redescendre dans la plaine mais ce n'était qu'un au revoir, nous nous reverrons bientôt.

Etaient présents :

Pour les F.F.A. :

Lieutenant-Colonel RENAUD

Lieutenant-Colonel de la BROSSE

Lieutenant-Colonel RINJONNEAU

Commandant ALVERNHE et Lieutenant PERRON

Bas-Rhin : LEONET, MARX, MOURY, ROMANI et PERNOUX.

Haut-Rhin : LESAGE.

Moselle : PUYDUPIN.

MONTSOREAU

Le Général TURNIER, président de la « Koumia » a reçu la lettre suivante :

Paris, le 14-12-1970.

Mon Général,

Le Musée des Goums a bien voulu offrir à notre Maison divers souvenirs d'équipement, très utiles pour notre salle 39-45.

Je vous remercie, mon Général, de l'aide que vous nous avez ainsi apportée et je vous prie de croire à mes sentiments.

Général D'AVOUT d'AUERSTAEDT
Directeur du Musée de l'Armée.



Capitaine Georges Emmanuel RACLOT

Ancien Chef d'Annexe d'El Kelaa des MGOUNA

Mort au Champ d'Honneur au cours de la Campagne d'Italie le 18 juin 1944.

RHAPSODIE DÉSERTIQUE

PRÉLUDE

Quelle voix, dans le vent, traîne
Ce défi qui touche à peine
Nos sens qu'il se les enchaîne.

Quel appel, dans le soir, monte
Qui force à l'oubli des hontes
Des reniements de rencontre.

Quel cri se laisse surprendre
A l'écho du ciel de cendre,
Nous poignant jusqu'à nous rendre.

Quel espoir met l'étincelle
D'une chance enfin nouvelle
Pour ceux des terres mortelles.

Quelle femme ou bien quel ange
S'impose enfin et dérange
Par sa persistance étrange

Cette inlassable avancée
De nos marches insensées
Par les zones délaissées.

Quelle, quelle, quelle, quelle
Sera au puits des chamelles
L'ombre quasi maternelle,

La sœur, l'épouse, l'amante,
Reine, esclave prévenante
Qui nous retienne à nos tentes.

Quelle, quelle, quelle, quelle
Sera notre joie charnelle
Puis le regret qu'on épelle

Quand plus tard les randonnées,
Dévoreuses des années
Nous rendent l'abandonnée

Sous la forme hallucinante
D'un être prêt à l'entente
Mais hélas de vaine attente.

Quelle, quelle, quelle, quelle
Lèvera pour le rebelle
Le pardon d'une dentelle

Qu'on espère et qu'on redoute
Quand l'indéfini des routes
N'est fertile qu'en seuls doutes,

Tant par les déserts torrides
L'arme constante du vide
A raison des intrépides.

.....

Laquelle au retour du port
Balisera notre sort.

PREMIER MOUVEMENT

Quelle étiez-vous, ce soir, étrangère à tous temps
Lorsque tournant soudain vers nous votre visage,
Nous eûmes tout à coup l'inespéré présage
Du chant que vous alliez dédier à l'instant.

Quelle étiez-vous ? La vie autour de nous calmée,
Nous isolait, seigneurs de ce bastion lointain,
A nos pieds, sans un bruit, coulait un fleuve éteint
Entre les palmiers noirs pressés dans la vallée.

Quelle étiez-vous ? Quel rêve étrange et incertain
Qui venait se mêler à nos songes sans âme
De solitaires pris à jamais à la trame
Impalpable et serrée de travaux inhumains.

Quel rêve en nous trouvait nos plus secrètes voies
Et la clef du jardin des temps abandonnés ;
Vous veniez ; votre pas nous laissait étonnés,
Si léger qu'il semblait une danse de joie.

Puis la lune, la lune ! oh ! si banal témoin,
Rougeant un nuage au versant d'une dune,
Vous lui dites bonsoir, cependant qu'importune
Elle vous recréait mais nous isolait moins.

Et votre voix monta répondant à l'attente
Fille de ce silence où nous tombions heureux,
Et pour nous avoua le charme précieux
Qui naissait au hasard des minutes chantantes.

Nous autres que vos mains reléguaient en la nuit,
Qu'étions-nous, si ce n'est d'inutiles fantômes
Réunis par l'attrait de vous-même en ce home
Où nous avons le droit d'oublier nos ennuis.

Vous seule étiez réelle et nous restions, nomades,
Eternels vadrouilleurs de plaines et de monts,
A votre entour braqués et recherchant l'amont
Des courants descendus et les vieilles bravades,

Mais pour vous qu'étions-nous, soudards perdus de vin
 Accrochés à l'éclat tentateur de leurs verres,
 Consolés des labeurs de leur métier sévère,
 Enfants des noirs déserts toujours poussés en vain.

Par un destin jaloux de soif et de famine,
 Vers les bastions aimés où, parfois, dans le soir,
 Ils retrouvent un goût à la vie et l'espoir
 Au chant inattendu d'une voix féminine.

Buveurs jamais lassés de coupes, qu'étions-nous,
 Haletants quand cessait le don de votre grâce
 Qui n'était pas pour nous, public de pile ou face,
 Mais pour cet univers qui se formait en vous.

Nous vous aimions ; nos doigts tremblaient sur les bouteilles,
 Les liquides tremblaient au rythme de nos doigts,
 Vous passiez et chacun cherchait en votre voix
 La phrase où raccrocher sa tentation des veilles ;

Cherchait à raccrocher son regard à vos yeux,
 Cherchait un mot magique et cherchait un sourire ;
 Nous vous aimions ; chacun se résolvant au pire
 Préparait en secret des paroles d'aveu.

Nous vous aimions... et puis dans cette soirée,
 Tandis qu'au fond de nous, compagnons de toujours,
 S'installait la cruelle hostilité d'amour,
 Et que chacun pesait sa chance inespérée,

Quel coq déchira en bas dans la vallée
 Le silence anxieux qui s'était établi ;
 Quel coq ; et tout mal brusquement s'abolit
 Car aussitôt en nous se trouva installée

L'arme de chaque jour douloureuse à souhait,
 Ravivant le souci des étapes futures,
 L'arme de chaque jour ravivant la blessure,
 Rappelant au devoir accepté à forfait.

Cependant nous suivions en nous-même la trace
 Du rêve de pas vous en nos cœurs implanté
 Et nous nous efforcions avant de vous quitter
 De saisir sur vos mains l'ultime ombre de grâce.

Qu'avons-nous fait ? Je songe à vous ce soir encor.
 A cent lieues de désert mais près par la pensée,
 Toujours lourd de péchés et d'idées insensées,
 Lourd de ce souvenir qui affole mon corps...

Mais qu'êtes-vous tandis que mon espoir s'égaré
 Vers la terrasse au sud, vers votre voix, vers vous,
 Vers ce passé d'un soir, ce désir, bien que tout
 Soit contre ce bonheur et que tout nous sépare.

Et mainténants regrets ; que n'est-il de minutes
 Qu'on se puisse accorder pour prolonger l'instant
 Si près de tout confondre en bonheur éclatant
 Lorsque, sentant vos mains abandonner leur lutte ;

J'ai cru que je pourrais vainqueur vous convertir
 A ma loi de nomade ignorant vos usages,
 Et que vous laisseriez vos joues sur mon visage
 Attarder leur caresse et leurrer mon désir.

Regret de ce coin d'ombre à l'abri des lumières,
 De cet enlacement subit, alors que tout
 Dans la nuit si propice à ce mouvement fou
 Dormait en contrebas d'un lourd sommeil de pierre.

Regret de cette bouche et de son abandon,
De ce sein tressaillant sous ma paume calleuse,
Et sous mes doigts brutaux l'étoffe vaporeuse
Me livrant le secret d'une chair prête au don.

Regret ; j'entends encor la marche malhabile
D'un ivrogne qui vient nous rechercher ; j'entends
Murmurer près de nous l'importun hésitant
Et tout mon corps prolonge une étreinte inutile.

Regrets... danses... chansons... la nuit est aux danseurs
Qui passent en sifflant les airs qui les entraînent
Que restè-je pour vous qui valsez sur ma peine
Tandis que je m'enivre avec d'autres raseurs.

Regrets, regrets, regrets... nous étions innombrables
Que rassembla leur route autour de vous... minuit...
Chacun de nous croyait que vous étiez pour lui...
Minuit... les vieux désirs remontaient indomptables...

Regret encor un coup, quand cessa la chanson
Et qu'au-devant de vous je m'en vins, que mes lèvres
Voulurent à tout prix vous imposer leur fièvre
Malgré tous les regards qui peuplaient la maison ;

Un geste de vos mains que je mordis, rapides,
Etouffa le baiser que je poussai vers vous ;
Votre sang me laissa dans la bouche son goût,
Pas un cri n'échappa de vos lèvres humides.

Et puis, plus rien, un vide au départ des amis,
Des bottes résonnant lourdement sur la terre,
Un plateau renversé, un tintement de verres,
Et déjà l'Orient dans le petit jour gris.

Un appel de clairon ; le souci frénétique
De ce jour à passer en marche, le souci
Du chemin à trouver, des cartes ; mais aussi
Avant de m'en aller, gentleman ironique,

Penchant sur votre main un hommage banal,
La sensation d'un vide au fond de la poitrine,
Et votre adieu brisant ma folie qui s'obstine
A vouloir vous saisir et fuir sur mon cheval.

Regrets, regrets, regrets, plus une âme ne bouge
Et morte est la maison du plus troublant accueil,
Votre fenêtre est close et devant votre seuil
Je touche mon mouchoir marqué de votre rouge.

Chaque moment du jour met entre nos deux corps
Un espace plus grand qui brouille les images
Je cherche dans mon cœur le sens de ce visage
Sur lequel j'ai cru lire un amour sans remords.

Regrets, regrets, regrets, je maudis l'insensible
Temps qui fuit au galop, allié du destin
Qui nous force étrangers à tout, toujours lointains
A refuser l'appel des joies imprévisibles.

Regrets, regrets, regrets, mon rêve est près de vous
Au-dessus de la nuit qui n'eût dû qu'être à vous.

*
.. ..

Région de Meknès - Cercle de Midlet
BUREAU DES A.I. DE TOUNFIT (1)

Relation succincte des affaires auxquelles participa le 19° Goum Mixte Marocain, au cours des dernières années de la pacification de cette région.

*Extrait du Journal de Marche
du Lieutenant Gascou, 1932-33*

Dans la nuit du 9 au 10 mai 1932, rattaché au Groupement du Lieutenant-Colonel BISSEY — le Goum (2), appuyé par un Groupe de partisans reçoit l'ordre d'occuper par surprise le Tizi n'Ighil.

A la pointe du jour la position est occupée, et le Groupement peut installer son bivouac.

Les dissidents laissent six cadavres sur le terrain.

Pertes : un Goumier blessé.

Le 16 mai, le Goum occupe un piton qui couvre à l'est le bivouac du Groupement. Une reconnaissance (Section du Sgt. MAHALIN) effectuée le lendemain au lever du jour en direction de la pointe du Zgaoul, se heurte à une harka évaluée à 250 fusils.

Après un décrochage difficile — sa mission remplie — la Section rejoint la position tenue par le Goum.

Celle-ci ne tarde pas à être fortement menacée par les dissidents dont certains arrivent à quelques mètres des murettes.

Renforcée par une Cie de Légion du Groupement — la situation est rétablie en fin de matinée.

Pertes : un sergent-chef E. tué (BRUCHET)
un Goumier tué
deux Goumiers blessés.

Le 14 juin, le Goum appuie un coup de main du Maghzen de Sidi Yaya ou Youssef, au cours duquel 70 prisonniers sont ramenés dans nos lignes.

Le 20 juin, le Goum effectue une reconnaissance, dans le Ksar d'Ait Merzoug qu'il trouve évacué, et fait liaison avec les 5° et 41° Goums.

Le 24 juin, pendant que le Groupement DUBUISSON auquel il a été rattaché occupe le Bou Tserfine — le Goum appuyé par des partisans se porte sur le Bou-Ijellaben.

Le 6 juillet, le Goum pousse une reconnaissance sur le Zgaoul en direction de la source, puis fait liaison au Tizi n'Ait Ali ou Brahim avec le 5° Goum.

Le 11 juillet, le Goum participe à l'occupation du Zgaoul, et repousse dans la matinée une réaction des Ait Ameur d'Anefgou.

Le 13 juillet, le Goum participe à l'occupation d'Anefgou — opération qui se heurte à une résistance opiniâtre des Ait Ameur d'Anefgou, de Tighist, et de Tikherdouine — renforcés par une soixantaine de guerriers du Tilmi.

(1) Commandé par le Capitaine PARLANGE, dont dépendaient les 5°, 19°, 41° et 44° Goums.

(2) Type normal : Trois Sections et un Peloton (mettant en ligne, à effectif complet, suivant la mission ou la configuration du terrain — de 100 à 120 fusils).

Le Goum occupe un piton avancé et s'y maintient malgré de nombreuses réactions conduites par l'adversaire qui sur trois côtés occupe des positions dominantes.

Pertes : Trois Goumiers tués
Quatre Goumiers blessés
Sept chevaux tués
Deux mulets tués.

Le 14 juillet, le Goum occupe le sommet du Djebel Haim pour appuyer le nettoyage de la vallée de Tighist.

Le 20 juillet, le Goum effectue une reconnaissance vers le Tizi n'Skort.

Le 22 juillet, le Goum participe à l'occupation du Djebel Tanghort pour appuyer la progression du Groupe Mobile des Confins vers Ou Terbat.

Le 12 août, le Goum prend part avec le 44^e Goum (3) et le Maghzen de Tounfit à une diversion dans la vallée de Tikherdiouine, afin de fixer les gens du Tilmli, pendant que les partisans du Taldia occupent le Djebel Bab n'Ouyad.

Les positions tenues par le Goum sont fortement battues par l'adversaire qui, au moment où le décrochage est ordonné, sert de près celui-ci dans son repli de piton en piton, jusqu'aux abords du Poste militaire de Tighist.

Pertes : trois Goumiers blessés.

Le 14 août, le Goum participe à l'occupation du Djebel Issoual — opération destinée à appuyer la progression du Groupe Mobile du Tadla sur le plateau des Lacs.

Il y stationnera jusqu'au 19 août.

Le 24 août, le Goum participe à l'opération de Tazra — action qui se heurte à une assez vive résistance des insoumis, qui tentent en outre une réaction au cours de la nuit.

Pertes : trois Goumiers blessés.

Le 7 septembre, le Goum a pour mission d'occuper par surprise la position d'Iger Gigenna qui commande la vallée du Zenzabat — opération tendant à l'encerclement du Tazigzaout.

Le 7 septembre, le Goum occupe à la pointe du jour les contreforts sud du Tazigzaout. Pendant toute la journée, il est soumis à un tir de harcèlement de la part de l'adversaire.

Pertes : un sergent E. blessé (Sgt. CHAUVON)
deux Goumiers blessés.

Le 11 septembre, le Goum couvre la progression du Bataillon de marche du 3^e Etranger et procède à l'occupation de l'extrémité S.O. du Tazigzaout.

Pour occuper son objectif, le Goum déloge à la grenade les dissidents retranchés dans les rochers — et une fois son objectif atteint laisse la place à la Cie de tête du Bataillon.

Pertes : deux Goumiers tués
un Goumier blessé.

Fin Septembre, les unités désignés pour tenir le secteur nouvellement pacifié procèdent à leur installation ; le 19^e Goum prend ses quartiers d'hiver à Anefgou, où il participe à la construction du Poste.

Le 1^{er} mai 1933, occupation du Djebel Mesdrid. Les partisans, appuyés par le Goum, ayant été bousculés — celui-ci se porte en avant, arrête et repousse l'attaque rétablissant une situation fortement compromise.

Pertes : un Sergent Marocain tué (4)
deux Sergents Marocains blessés (5)
quatre Goumiers tués.
huit Goumiers blessés.

Le 8 juillet, le Goum faisant partie du Groupement C. (s/Groupement PERROT) occupe par surprise le Tizi n'Ouzouz et est accroché par les dissidents qui occupent la partie ouest de la crête du Djebel Tanghort.

Pertes : un Goumier tué.

(3) Le Lieutenant SORE est blessé au cours de l'action.

(4) Ahmed ben Abdokader.

(5) Mohamed ben Said et Mohamed ben Lachemi.

Le 9 juillet, progressant sur la crête du Tanghort — le Goum occupe l'extrémité ouest de celle-ci, dont il expulse les occupants à la grenade.

Le 10 juillet, au petit jour, le Goum occupe le Ksar de Tilmi.

Le 11 juillet, partant du Djebel Azrou n'Iboan, le Goum nettoie la vallée du l'Assif Melloul et fait liaison avec un groupe de partisans (6) du Groupement A. qui occupe Sontat.

Arrêté un moment au Takat n'Sountat par quelques tireurs isolés, mais accrochés par le Peloton, (M. des Logis CAUCAL) ceux-ci ne tardent pas à décrocher, et le Goum peut terminer sa mission sans incident.

Pertes : deux chevaux tués.

Les 12, 13 et 14 juillet, le Goum participe au nettoyage du Djebel Tadermat — opération qui amène la soumission d'un grand nombre de familles.

Les 19, 20, 21 et jusqu'au 31 juillet, le Goum prend part aux opérations préliminaires à l'occupation du Tizi n'Tighebhuzine entraînant la soumission des Ksours du Haut Amedhous.

Le 5 août, le Goum prend part à l'occupation du Djebel Taadat qui nous rend maître du bas Amedhous.

Le 6 août, le Goum reçoit pour mission de couvrir la progression du s/Groupement Richert, chargé d'occuper la partie Est du Djebel Hamdoun — malgré une résistance opiniâtre de l'adversaire l'objectif est atteint et le Goum relevé par une Cie du S/Groupement.

Pertes : un Goumier tué
deux Goumiers blessés.

Les 7 et 9 août, le Goum prend part au nettoyage des pentes Sud du Djebel Hamdoun — opération qui a pour but de fixer les dissidents d'Aghbalou n'Kerdous, afin d'aider la progression du Groupe Mobile des Confins Algéro-Marocains.

Malgré la résistance de l'adversaire qui, retranché dans les grottes et les anfractuosités tente de s'opposer par son tir à la progression du Goum, celle-ci se poursuit efficacement et se termine en fin d'après-midi.

Pertes : un Goumier tué
deux Goumiers blessés.

Le 12 août et les jours suivants, le Goum occupe différents contreforts du Djebel Baddou, coopérant ainsi à l'encerclement de ce massif où de nombreux dissidents sont réfugiés.

Le 25 août, le Goum est chargé d'occuper un des deux sommets du Djebel — position tenue par les dissidents Ait Moghab commandés par Ou Skounti.

Malgré la résistance de ceux-ci, qui ont l'avantage de la position et sont solidement retranchés, le Goum occupe son objectif et s'y maintient, malgré les réactions sévères de l'adversaire.

Pertes : un Sergent-Chef E. tué (JANNOT)
quatre Goumiers tués
quatre Goumiers blessés.

Le 26 août, le Goum participe au nettoyage du Baddou.

Pertes : Trois Goumiers blessés.

Cette opération mettait fin à l'activité du Groupe Mobile de la Région de Meknès, et les différentes unités le constituant rejoignaient leurs garnisons respectives.

Le Goum s'installait alors à Bou-Ouzemmou (Haut Assif-Melloul) où il participait à la construction du Poste.

En outre des opérations de guerre ci-dessus mentionnées, le Goum a assuré un service de sécurité constant au cours des hivers 1931-32 et 1932-33, exécuté de nombreuses reconnaissances en bordure de la dissidence et tendu de fréquentes embuscades, s'assurant la supériorité sur un adversaire mordant et hostile.

Durant cette période, le 19^e Goum a subi les pertes suivantes :

Sous-Officiers Français	: 2 tués	1 blessé sur 5
Sous-Officiers Marocains	: 1 tué	2 blessés sur 3
Goumiers	: 17 tués	36 blessés

(6) Lieutenant WEYGAND — confins Algéro-Marocains.

LE MAROC ANCIEN

Scènes de la vie marocaine en 1885
tirées des souvenirs de Ludovic de CAMPOU
aimablement prêtés par son petit neveu, M. de CAMPOU
Agent Général de Rhin et Moselle à Marseille

LE THE ET LA MONNA

Le thé est fort à la mode au Maroc, et, depuis le premier ministre jusqu'au dernier fellah, tout le monde boit cinq fois par jour les trois tasses réglementaires.

La première est une décoction de thé vert avec beaucoup de sucre ; dans la seconde on ajoute de la menthe ; dans la troisième rien, puis on recommence. Tout ce qui touche au thé donne lieu à un commerce fort important dans le pays : les samowars, les plats de ruolz et les verres à thé sont sur la table de tous les riches.

On voit à Mogador des femmes arabes, laveuses de laine, gagnant cinq sous par jour et qui, tous les soirs, leur travail achevé, vont chez le Juif du coin acheter pour un sou et demi leur petite provision de thé et de sucre, se consolant ainsi des misères de ce monde par l'absorption de cette boisson hygiénique.

Ce n'est d'ailleurs pas tant au point de vue hygiénique qu'au point de vue de la distraction et du passe-temps qu'ils font cette consommation de thé. L'Arabe ne sait que faire de son temps ; les heures lui sont longues. Aussi les fortunés mangent et boivent toute la journée, et les pauvres se contentent de boire.

A Alcazar, j'avais à voir le pacha du Gharb ; je vais à neuf heures vers sa tente, on me dit d'attendre ; Son Excellence déjeunait. Je reviens à onze heures, même réponse ; seulement Son Excellence dînait ; de peur de le trouver à souper à midi, j'enfreins la consigne, j'entre et trouve mon pacha mangeant assez peu proprement poulet et couscoussou. Je lui demandais combien de repas il faisait par jour : « Le plus possible, me dit-il en souriant, c'est autant de gagné sur la journée. »

La monna est une institution particulière au Maroc. Tous les voyageurs de distinction, ministres ou non, tous les membres du Makhzen, munis d'une lettre du Sultan, sont gratifiés le soir à leur arrivée au douar de la monna, qui est l'hospitalité officielle payée par le contribuable, bien entendu.

On vous apporte un mouton, un pain de sucre, une demi-livre de thé, 8 poules, 40 œufs, un paquet de bougies et charbon, huile à discrétion, sans compter les plats de couscoussou pour les domestiques. Tout cela sans aucune espèce de rétribution.

Les gens d'office peu scrupuleux font leur profit de cette abondance de biens. On raconte même qu'il y a quelque vingt ans, un consul général d'un empire asiatique, auquel son gouvernement servait un traitement des plus modiques, l'arrondissait par de nombreux voyages dans l'intérieur, faits dans le but d'études surtout économiques. On lui desservait une monna princière, et il revenait dans sa résidence avec des chargements de sucre et de bougies, qu'un

intendant officieux faisait vendre au détail. Les Arabes de la ville n'appelaient plus la maison de ce fonctionnaire éclairé que du nom de Souk El-Chema, la foire aux chandelles.

Ce tribut qui est relativement peu important, quand il s'agit d'un voyageur, devient une vraie ruine quand ce voyageur est le Sultan lui-même, et que son escorte se compose du Makhzen en entier, de tous ses ministres et de son petit corps d'armée.

Ce passage, fort redouté des populations, donne lieu à des exactions incroyables dans toute la région de l'itinéraire suivi par Sa Majesté, région qui reste appauvrie pour longtemps.

Pour désigner un Rothschild au Maroc, on dit de lui qu'il peut, à lui seul, fournir la monnaie du Sultan un seul jour ; je dis un seul jour, car le lendemain le gouvernement, instruit des revenus du sujet, a la mauvaise habitude de s'en approprier le capital.

LES ESCLAVES

L'esclavage est encore en pleine vigueur au Maroc, et chaque année plus de deux mille noirs, hommes, femmes ou enfants, achetés à Tombouctou pour quelques kilos de sel ou quelques mètres de cotonnades, sont vendus sur les grands marchés de l'Oued-Noun, de Tazelroualt, de Taroudant et de Marrakech, et de là sont répandus dans tout l'Empire de Son Altesse philanthropique.

Cette institution est profondément ancrée dans le pays et paraît toute naturelle. Ce n'est certainement pas que la condition de l'esclave soit malheureuse au Maroc. Il est traité comme un autre salarié, souvent mieux soigné et nourri, car le maître a tout avantage à conserver son bien intact. Mais ce mépris de l'homme, qui fait de l'un la chose de l'autre, ce commerce honteux de chair humaine, qui donne lieu dans la métropole noire à des guerres sans fin, dans le but de la vente des prisonniers, tout cela est révoltant, mais ne révolte assurément aucun Marocain.

À côté de ce commerce d'importation directe, qui se fait chaque année par deux ou plusieurs caravanes, il y a dans toutes les villes du Maroc une autre industrie clandestine qui ressemble fort à l'industrie des haras.

Quelques riches indigènes achètent des négresses qui, chaque année, pendant quinze ans, leur donnent des enfants qu'ils vendent vers l'âge de sept ans, une fois l'époque de la maladie terminée.

Cette industrie raisonnée et en chambre donne lieu aux plus grands bénéfices. Chaque Arabe un peu aisé a une, deux ou plusieurs négresses et autant de nègres. La richesse d'ailleurs se mesure au nombre d'esclaves qu'il possède. Mais les régions où les esclaves sont en plus grande quantité sont le Draï et le Sous, à cause de leur proximité du Soudan.

La vente a lieu au grand jour à Marrakech. C'est le jeudi principalement, à quatre heures de l'après-midi, dans un local spécial, que cette vente a lieu. Il y a le Souk El-Gôma, le Souk El-Begra, les marchés au blé et aux vaches ; il y a également le Souk El-Abid, le marché aux esclaves.

Je m'y rendis un soir, à l'heure fixée, et y trouvai déjà beaucoup d'amateurs qui se tenaient chacun dans des pièces ouvertes, sous des voûtes, faisant le tour du local ; au milieu, un hall couvert où je m'assis pour assister à l'encan ; le dellali, le crieur public, arrive tenant en main une jeune négresse portant sur le dos son nourrisson. Il annonce à haute voix que le prix minimum de la mère et du fils est de deux cents francs ; il la pousse ensuite de chambre en chambre où chacun la découvre, lui tâte les poignets, lui regarde les yeux et les dents, et ajoute, après une inspection des plus détaillées, une, deux ou trois piastres ; la vente s'anime, le dellali s'échauffe, enflammé lui aussi par l'espoir du gain qui suivra la vente. Il court plutôt qu'il ne marche, entraînant après lui la malheureuse, saisissant au vol l'augmentation de chacun ; le prix monte et finit

enfin, après une demi-heure, à se fixer au chiffre de quatre-vingts piastres, le double du minimum prescrit. Il s'avance alors triomphant vers moi, et me demande avec un certain air de doute s'il y a dans mon pays un vendeur d'esclaves comme lui.

Je suis sorti, écœuré du dellali et du gouvernement qui non seulement tolère, mais encourage et protège ces ventes ou mutations qui forment de ses bons revenus.

UNE MEPRISE

La dernière famine de 1878 avait été particulièrement fatale aux grands troupeaux du Maroc, et longtemps encore après cette année désastreuse, les campagnes présentaient à chaque pas des monceaux d'ossements de moutons, de vaches et de chameaux.

Quelques commerçants avaient eu l'heureuse idée de tirer parti de ces restes et de les expédier en Europe. Des bateaux venaient dans les divers ports de l'Océan chargés de sucre, et repartaient chargés d'os.

Ce commerce était entre les mains de quelques grands pachas des villes qui payaient un certain nombre d'indigènes pour leur rapporter les dépouilles des ruminants.

Or, le sultan Moulay Hacem, de passage à Casablanca, eut un jour l'idée de visiter avec son ingénieur, un Belge, les magasins de la douane transformés momentanément en nécropole animale. Quelle fut la stupéfaction de l'ingénieur, en trouvant au milieu de ces os de vache ou de chameau, des crânes humains ! Non contents de les voler de leur vivant, les caïds volaient encore les Arabes après leur mort, et faisant feu de tout bois, envoyaient aux fabriques de noir animal tout ce qui pouvait rester des pauvres administrés.

Le Sultan comprit, et à partir de ce jour, il défendit l'exportation des os. Le Makhzen s'émut de la question et demanda à l'ingénieur à quoi servaient les ossements. L'ingénieur expliqua longuement leur usage ; il dit que les os après calcination étaient employés, sous le nom de noir animal, pour filtration des sirops dans les raffineries de sucre.

Malgré la clarté de ces renseignements, le ministre des travaux publics, esprit un peu brouillon, n'a plus voulu, depuis cette époque, mettre du sucre dans son thé, s'étant imaginé que les os servaient, non à clarifier, mais à fabriquer le sucre. Le malheureux ne voyait dans un pain de sucre qu'un tibia cristallisé.

A PROPOS DES DEMANDES D'ADHÉSION

Des camarades nous donnent fréquemment l'adresse d'anciens des Goums ou des A.I. qui auraient manifesté l'intention de s'inscrire à La Koumia.

Notre Secrétariat leur adresse aussitôt un bulletin d'adhésion, qui doit être rempli pour nous être retourné accompagné du montant de la cotisation de l'année en cours.

Ce n'est que lorsque toutes ces formalités sont remplies que l'adhésion est effective. L'intéressé reçoit alors le bulletin ainsi que l'Annuaire. Son nom sera inscrit dans l'additif qui paraîtra avec le bulletin suivant son inscription.

TEXTES

ADMINISTRATIFS

LE MINISTRE DES ANCIENS COMBATTANTS COMMUNIQUE :

Le budget du Ministère des A.C.V.G. pour 1971 a été examiné par l'Assemblée Nationale en séance du 26 octobre 1970. Il a été adopté à une très large majorité.

Son montant est de 7 milliards 104 millions de francs, en augmentation de 519 millions (7,89 %) par rapport à 1970.

Cette progression résulte principalement de l'application libérale du rapport constant grâce à laquelle les pensions ont augmenté en 1970 de 10,50 %, la valeur du point de pension étant passée de 9,33 francs à 10,31 francs entre le 1^{er} janvier et le 1^{er} octobre.

Le budget comporte en outre un certain nombre de mesures catégorielles nouvelles :

- 1 — L'allocation spéciale aux veuves des grands invalides, qui est actuellement de 140 points, sera portée à 175 points et par conséquent majorée de 25 % ;
- 2 — Les ascendants atteints d'une maladie entraînant une incapacité permanente de travail pourront prétendre à pension sans condition d'âge ;
- 3 — La majoration de pension accordée aux ascendants ayant perdu plusieurs enfants sous les drapeaux sera portée de l'indice 40 à l'indice 45. Ces deux mesures intéressant les ascendants étaient demandées depuis longtemps et de façon instante par l'Association intéressée ;
- 4 — En vertu d'un amendement déposé par MM. Alain Terrenoire et Krieg et accepté par le Gouvernement, le titre de « patriote transféré en Allemagne » est attribué à tout Français transféré par la force, après une arrestation collective, en pays ennemi ou occupé par l'ennemi ;
- 5 — Les crédits destinés à l'octroi de secours par l'Office National des anciens combattants sont majorés de 400 000 francs.

D'autres avantages inscrits dans la loi de finances améliorent aussi la situation des anciens combattants et des victimes de guerre : majoration du plafond des ressources ouvrant droit à pension d'ascendant et au supplément exceptionnel de pension des veuves âgées ; augmentation de la franchise d'impôt et de la décote pour les invalides pensionnés au taux de 40 % au moins ; augmentation du quotient familial pour certains invalides.

Dans son exposé de présentation de son budget, le Ministre des anciens combattants a mis en évidence les bienfaits du dialogue et a convié toutes les Associations à apporter leur contribution à ses efforts d'amélioration du droit à réparation.

COMBATTANTS VOLONTAIRES

de 1939-1945

M. Georges Rougeron appelle l'attention de M. le ministre d'Etat chargé de la Défense nationale sur l'anomalie que paraît présenter l'actuelle forclusion concernant le dépôt des demandes de la croix du combattant volontaire 1939-1945. En effet, cette mesure frappe les titulaires actuels de la carte verte C.V.R. alors que les demandes nouvelles peuvent être introduites conjointement pour la carte C.V.R. et la croix du combattant volontaire. Il en résulte donc que se trouvent défavorisés ceux dont les titres ont été le plus anciennement reconnus, ce qui apparaît à la fois paradoxal et injuste. Il lui demande si, compte tenu de ces éléments, la forclusion, sous son aspect actuel, ne pourrait être rapportée.

(Question du 1^{er} avril 1970).

REPONSE. — Le décret n. 55.1515 du 19 novembre 1955 fixant en application de la loi n. 53.69 du 4 février 1953, les conditions d'attribution de la croix du combattant volontaire de la guerre 1939-1945, a prévu un délai de cinq années à compter de la publication dudit décret pour le dépôt des demandes. Le décret n. 66.1027 du 23 décembre 1966 a autorisé le dépôt de nouvelles candidatures entre le 31 décembre 1966 et le 1^{er} janvier 1968. L'attention des personnes réunissant les titres exigés pour prétendre à cette décoration a été attirée sur ces textes par des communiqués adressés à la presse écrite et parlée et aux organisations d'anciens combattants, concernées. Les combattants volontaires de la Résistance, ayant obtenu leur carte avant 1968, ont ainsi bénéficié de six années franches pour faire valoir leurs droits à la croix du combattant volontaire de la guerre 1939-1945. Plus de cent mille demandes ont été déposées jusqu'à maintenant.

L'article 68 de la loi de finance pour 1969 ayant levé pour une période de deux ans suivant la publication de ladite loi, en faveur de certaines catégories de résistants, la forclusion opposable aux demandes de la carte de combattant volontaire de la Résistance, le décret n. 69.309 du 3 avril 1969 a également levé, en faveur de ces seules catégories de personnels et pour la même durée de deux ans jusqu'au 31 décembre 1970, la forclusion opposable aux demandes de croix du combattant volontaire de la guerre 1939-1945. Cette mesure répond au souci de ne pas défavoriser les combattants volontaires de la Résistance ayant obtenu leur carte depuis 1967, par rapport à ceux l'ayant obtenu antérieurement. Ces derniers ayant eu toute latitude pour postuler la croix du combattant volontaire de la guerre 1939-1945 en temps utile, il n'apparaît pas nécessaire de rapporter la décision de forclusion prise à l'encontre des retardataires.

(« J.O. » Sénat du 13 mai 1970).

INSCRIPTIONS PORTEES SUR LES DRAPEAUX DES UNITES AYANT APPARTENU AU C.E.F.I.

(suite et fin)

Cavalerie et Arme Blindée :

- 7° R.C.A. — Garigliano 1944 - Toulon 1944 - Wurtemberg 1945.
 8° R.C.A. — Garigliano 1944 - Hyères 1944 - Vosges 1944.
 3° R.S.A.R. — Constantine 1837 - Biskra 1844 - L'Aurès 1844-45 - Zaatcha 1849 - Extrême-Orient 1884-85 - Maroc 1907-1913 - Artois 1914-1915 - Orient 1916-1918 - Abruzzes 1944 - Rome 1944 - Vosges 1944 - Wurtemberg 1945.
 3° R.S.M. — Maroc 1912-1926-1929-1934 - Garigliano 1944 - Carlsruhe 1945.
 4° R.S.M. — Maroc 1925-1926 - Garigliano 1944 - Rome 1944 - Vorarlberg 1945.
 23° R.S.M. — Maroc 1912-1926-1929-1934 - Garigliano 1944 - Carlsruhe 1945.
 24° R.S.M. — Maroc 1925-1926 - Garigliano 1944 - Rome 1944 - Vorarlberg 1945.

Artillerie :

- 63° R.A.A. — Maroc 1908-1926 - Abruzzes 1944 - Garigliano 1944 - Belfort 1944.
 64° R.A.A. — Maroc 1908-1934 - Jembloux 1940 - Djebel Mansour 1943 - Garigliano 1944 - Strasbourg 1944 - Forêt Noire 1945 - Indochine 1949-1954.
 67° R.A. — Maroc 1908 - Les deux Morins 1914 - Champagne 1915 - Verdun 1916-1917 - L'Aisne 1917 - Picardie 1918 - Djebel Zagouan 1943 - Abruzzes 1944 - Vosges 1944.
 69° R.A. — Rome 1944 - Indochine 1946-1954.

Génie :

- 1^{er} Rgt G. — Fleurus 1794 - Anvers 1832 - Constantine 1837 - Sébastopol 1854-1855 - Extrême-Orient 1884-1885 - La Marne 1914 - Champagne 1915-1918 - Verdun Argonne 1915-1918 - Italie 1943-1944 - Le Rhin 1945.
 3° Génie. — Château de Morée 1828 - Alger 1830 - Constantine 1837 - Sébastopol 1854-1855 - Extrême-Orient 1884-1885 - Verdun-L'Aisne 1915-1917 - Somme 1916 - Flandres 1918 - Italie 1943-1944.
 19° Génie. — Verdun 1916 - La Malmaison 1917 - Maroc 1925 - Tunisie 1942-1943 - Italie 1943-1944 - France 1944-1945 - Allemagne 1945.
 101^e Génie. — Italie 1943-1944 - Le Rhin 1945.

Transmissions :

- 41° — Tunisie 1942-1943 - Italie 1943-1944 - Allemagne 1945 - Indochine 1945-1954.
 45° — Lybie 1942 - Tunisie 1942-1943 - Italie 1944.

Troupes de Marine :

- 1^{er} R.I.M. — Bormasund 1854 - Forts de Pei Ho 1860 - Ki Hoa 1861 - Puebla 1863 - Bazeilles 1870 - Sontay 1883 - La Marne 1914 - Champagne 1915 - Dobropoge 1918 - Tobrouk 1941 - Bir Hakeim 1942 - Garigliano 1944 - Belfort 1944 - Anthion 1945.

2^e R.I.M. — Bormasund 1854 - Puebla 1863 - Bazeilles 1870 - Tuyen Quan 1885 - Marne 1914 - Champagne 1915 - Somme 1916 - Aisne-Verdun 1917 - Kub-Kub 1941 - El Alamein 1942 - Takrouna 1943 - Ponte Corvo 1944 - Toulon 1944 - Colmar 1945 - Indochine 1947-1954.

Infanterie de Marine du Pacifique. — Lybie - Egypte - Tripolitaine 1942 - Tunisie 1943 - Italie 1944 - Hyères-Vosges 1944.

1^{er} Régiment Artillerie Marine. — Lutzen - Sébastopol - Mexique - Bazeilles 1870 - Sontay - Langson - Madagascar - Champagne 1915-1918 - Somme 1918 - Bir Hakeim 1942 - El Alamein 1942 - Takrouna 1943 - Garigliano 1944 - Colmar 1945.

Régiment Artillerie coloniale Levant (R.A.C.L.). — Levant 1921-1927 - Italie 1943 - 1944 - Toulon 1944.

Légion étrangère :

43^e 1/2 Brigade. — Camerone 1863 - Bjevik-Narvick 1940 - Keren-Messaouah 1941 - Bir Hakeim 1942 - El Alamein 1942 - Rome 1944 - Colmar 1945 - Anthion 1945 - Indochine 1946-1954.

Train :

Espagne 1808 - Russie 1812 - Algérie 1830-1871 - Crimée 1854-1855 - Extrême-Orient 1884-1885 - Madagascar 1895 - Maroc 1908-1914 - Grande Guerre 1914-1918 - Guerre 1939-1945 - Indochine 1945-1954.

PARIS, le 12 mars 1971

A MM. les Présidents de Sections de la Koumia

« RHIN ET DANUBE » signale qu'il y a encore des places pour les vacances de Pâques au Centre « Bernard-de-Latre » à WILDERSTEIN (Haut-Rhin), du 3 avril au 17 avril prochain.

Y sont admis les enfants des deux sexes de 6 à 13 ans, et les adolescents (garçons) de 14 à 18 ans.

Les enfants des membres de la Koumia y seront cordialement reçus dans les mêmes conditions que les « Rhin et Danube ».

Pour tous renseignements et pour les inscriptions, s'adresser au Service d'Entraide de Rhin et Danube, 20, rue Eugène-Flachat, PARIS 17^e, Téléphone : 755 86.40.

Les inscriptions pourraient être reçues jusqu'à la fin du mois de mars. Il est précisé que le départ et l'arrivée des cars auront lieu à Paris, au siège de l'Association Rhin et Danube, 20, rue Eugène-Flachat.

Veillez, à l'occasion, communiquer ces renseignements aux membres de la Koumia qui pourraient être intéressés.

Vacances de Pâques

CENTRE " BERNARD DE LATTRE " - WILDENSTEIN

du 3 Avril au 17 Avril

A) COLONIE BERNARD-DE-LATTRE (mixte)

Enfants de 6 à 13 ans.

Prix journalier : **13,50 F**

Prix du voyage en car (A. et R.) : **75 F**

B) CAMP D'ADOLESCENTS (garçons) CHALET DU HASENLOCH

Garçons de 14 à 18 ans.

Prix journalier : **17,50 F**

Prix du voyage en car (A. et R.) : **75 F**

Départ du siège : 20, rue E.-Flachat - PARIS (17^e)

Inscrire les enfants au Service d'Entraide du Siège National

Camp de Pâques 1971

CONDITIONS :

- avoir de 14 à 18 ans ;
- un sac de couchage ;
- un sac à dos ;
- de bonnes chaussures ;
et de la bonne humeur, à revendre, pour faire de ce camp une réussite comme le fut celui de Noël.

ACTIVITES PREVUES :

1) S'il y a de la neige nous ferons du ski à la « Vologne » (à côté de la Bresse).

Pour la location de skis la station nous propose une location de groupe en ski et chaussures à des prix intéressants.

2) Si le temps le permet, après un séjour à la base du « Hasenloch » ; camp itinérant dans les Vosges avec visite de Colmar, Strasbourg, un petit tour en Allemagne ou en Suisse (apporter carte d'identité nationale - sortie de territoire visée par le Maire ou le Commissaire de Police).

3) Les activités sont prévues dans l'ensemble mais sont discutées et préparées tous les soirs au Camp et chacun a son mot à dire pour la bonne marche de l'ensemble, il est recommandé d'amener un instrument de musique, des disques, des livres et des jeux de société.

Au camp de Noël nous avons eu la joie de faire de la photo (labo) et il est souhaitable que nous puissions continuer cette activité technique — avis aux amateurs !

Etant heureux de nous retrouver (pour les anciens) et de connaître les nouveaux, je vous adresse mes plus amicales pensées.

Didier CHERRIER,
Directeur.

BIBLIOGRAPHIE

Proche Orient : la guerre de demain ?

par Pierre LYAUTEY, chez Julliard

Notre ami Pierre LYAUTEY, spécialiste des questions méditerranéennes, vient de publier une remarquable étude d'ensemble sur la situation actuelle résultant du conflit au Moyen-Orient.

Nous en citons la conclusion :

« Ainsi le sort de la Troisième Guerre mondiale se joue-t-il sur les rives du canal de Suez. L'Occident ne pourra l'éviter que s'il cesse de commettre en Orient des fautes de psychologie et aligne sa politique sur celle, pleine de sagesse, de la France. »

Nous nous sentons véritablement concernés et nous encourageons nos camarades à lire ce livre qui clarifie nos idées sur le conflit actuel.

G.C.



A propos des "Cas de conscience de l'officier"

Après les « Souvenirs d'un colonialiste », le Général SPILLMANN nous livre un essai intitulé « Les cas de conscience de l'officier » (Librairie Académique PERRIN). Il y déploie ses talents d'historien pour exposer et analyser des cas concrets sur lesquels sa réflexion s'exerce pour provoquer celle du lecteur plus que pour lui imposer des conclusions formelles ou trop légalistes au plan moral.

« **Histoire maîtresse de vie** ». Cet essai illustre bien ce vieil adage (un peu trop oublié) et c'est peut-être son plus grand mérite, en effet, à quoi bon les connaissances historiques, l'érudition, si elles ne sont pas matière à réflexion, enrichissement de l'intelligence et formation du jugement, à la lumière irremplaçable des **expériences** du passé ? Heureuses ou malheureuses, celles-ci sont toujours chargées d'un enseignement et c'est la somme de ces enseignements qui constitue la Tradition, cet acquit ancestral qui a le plus souvent été payé suffisamment cher pour n'être pas à ignorer et encore moins à mépriser ou à falsifier.

A très juste raison, le Général WEYGAND écrivait un jour : « C'est avec la fausse histoire que l'on fait les fausses consciences... mais c'est avec l'histoire véridique qu'on les éclaire. Tel a été, semble-t-il, le propos du Général SPILLMAN dans son essai.

A l'heure où les « remises en question » nous assaillent, il vient opportunément pour nous donner au moins des éléments de réponse et susciter utilement notre réflexion ou notre critique sur un chapitre qui ne peut nous laisser indifférents.

En effet, l'opinion, les « idées nouvelles » interpellent sans cesse notre « conscience » en contestant que nous ayons en Afrique, par les armes, servi de **bon droit** une **bonne cause**.

A cette question fondamentale, les réponses sont dans l'histoire (l'authentique bien sûr...). Le livre du Général SPILLMANN ne nous en rappelle incidemment que quelques-unes, mais suffisamment pour nous inciter à mieux connaître notre histoire et notre droit quand ils tombent si dangereusement dans l'oubli, ou que la calomnie les défigure et les retourne contre nous, ce dont nous ne pouvons nous désintéresser.

En effet, l'honneur de nos anciens est en jeu : ils avaient, **eux aussi**, une « conscience » pas plus grossière que celles que l'on façonne de nos jours, et s'ils ont servi avec conviction la cause de la France en Afrique, c'est bien d'abord parce qu'elle était juste et bonne, tout étant relatif en ce bas monde, bien sûr. Et elle était bien détestable, barbare, en face, la cause de l'agresseur, de l'envahisseur, de l'opresseur, du pirate millénaire, fatal et impénitent.

A propos de ces « cas de conscience de l'officier », il nous a semblé qu'il convenait de mentionner ici celui qui fut posé à nos pères depuis l'invasion du bassin méditerranéen, et depuis 1830, à nos anciens dont on dit aujourd'hui qu'ils furent les agresseurs odieux ou inconscients d'un peuple étranger, misérable et paisible. Non. Ils savaient très bien ce qu'ils faisaient et ils avaient tout lieu d'être très **consciemment** des **défenseurs**, qui mettaient fin à un fléau dont les victimes ne se comptaient plus et qu'aucune action pacifique n'avait jamais pu endiguer. C'est ainsi.

Qu'ils reposent donc en paix... Et que nos humaines erreurs et nos revers ne nous fassent pas douter, sur le tard, de la cause juste entre toutes que nous avons servie. Ne nous laissons pas impressionner par le bruit des opinions à la mode, car autant en emporte le vent ; tandis que, même mise sous le boisseau, la vérité de **l'histoire demeure**, qui accumule les faits et les évidences que nous venons d'évoquer.

« La raison d'Etat prime-t-elle ou non le droit ? » interroge le Général SPILLMANN, en « réduisant la question à l'essentiel ». Qu'en penser ?

En principe, rien ne prime le droit, qui est une valeur éternelle, universelle, supranationale, le fondement de la paix à laquelle doit tendre tout homme, tout Etat doué de raison.

Pour être raison et non déraison, la « raison d'Etat » ne peut donc pas être contraire au droit, à la conquête ou au maintien de la paix. L'Etat agresseur, rapace, assassin du droit des gens, fauteur de guerre, **a tort** et il n'a **aucun droit**, aucune « raison d'Etat » à invoquer. Il est la déraison et le non droit, parce que sa cause, ses buts sont **mauvais**.

Tandis que le défenseur ou le pacificateur a **raison** et il a tous les droits nécessaires et suffisants pour accomplir sa mission, parce que sa cause et ses buts sont **bons**.

En sorte que, quand on parle de « raison d'Etat », il faut d'abord savoir de quel Etat il s'agit, à quels mobiles il obéit, que vaut la cause qu'il sert. Et c'est aux critères du droit que tout cela s'apprécie. **Le droit est donc bien au-dessus de toute « raison d'Etat »** puisque, en définitive, c'est lui qui dit si elle est raison ou déraison, si elle est acceptable ou irrecevable, si les intérêts qu'elle a en vue sont légitimes ou non.

En vérité, il n'y a que des cas d'espèces : des « Etats » et des « raisons d'Etat ». On en a vu au long des siècles de toutes les couleurs, des meilleurs aux pires. Et on n'a, évidemment pas fini d'en voir.

NOUVELLES

DES CAMARADES

Notre ami MARDINI a eu récemment de graves soucis concernant la santé de sa fille Christine. Pendant les vacances, au cours de l'été dernier, celle-ci a dû être ramenée d'urgence à Paris pour y subir une grave opération, renouvelée à plusieurs reprises.

Actuellement, elle est à peine rétablie et elle vient seulement de reprendre ses études.

La Koumia adresse à Christine MARDINI ses vœux de complet rétablissement.



Nous sommes heureux de compter parmi nos membres le Chef de Bataillon en retraite R. LEGROS, isolé à Mallorca, en Espagne, depuis 1963 et qui a eu le plaisir de retrouver dernièrement le Colonel LUCASSEAU, qu'il n'avait pas vu depuis... 35 ans, alors qu'il se trouvait dans les confins algéro-marocains, à Goulimine et qui lui a communiqué l'adresse de La Koumia.

Il nous a prié de transmettre son respectueux souvenir au Général TURNIER, qui était à Goulimine, son voisin de Boutzakarn, à Monseigneur SOURIS et au Colonel CARRERE, son premier chef de Bureau à Tafranet.



Une lettre du Lt-Colonel GIACOMONI nous demande « en sa qualité de véritable « ancêtre », doyen d'âge, et du plus « ancien » des Affaires Indigènes, de transmettre à tous ses « jeunes » l'expression de ses sentiments les plus affectueux et ses vœux.

« Affecté au « Service des renseignements » quelques semaines après le « fameux combat de Sidi Bou Oth en 1912, je l'ai quitté en Août 1940, touché « prématurément par la limite d'âge, après l'Armistice. Pendant ces quelques « 28 années, j'ai été « autorisé » par le Général LYAUTEY à aller faire mon « tour », sur le front de France (8 mois) et fait mon temps de commandement « (2 ans) à la Légion Etrangère.

« J'ai exercé toute une série de postes et exercé le commandement de deux « cercles pour terminer comme « chef du service des A.I. » à la Direction des « Affaires Politiques.

« Je crois pouvoir donc appeler « mes jeunes » tous les généraux que j'ai vu « arriver dans le service, à commencer par notre Président d'Honneur, le Général « GUILLAUME, rentré de captivité (en 1919) au cours de laquelle il avait appris « l'arabe et le berbère, au contact des marocains prisonniers !

Le Lt-Colonel GIACOMONI nous donne quelques rectifications le concernant à apporter à l'Annuaire, en nous rappelant qu'il eut un fils, Lieutenant de tirailleurs marocains, mort pour la France en Italie.

Son bulletin de santé : « Lis sans lunettes, conduis mon auto sans verres. Pour 86 ans révolus, je n'ai pas à me plaindre ! »

de notre camarade RONDA :

« Je vous remercie pour votre envoi du dernier bulletin et de l'annuaire. Cela m'a permis de retrouver avec émotion les noms et adresses d'anciens camarades. Hélas, beaucoup ne figurent pas. Certains, par négligence peut-être ; pour d'autres, c'est la mort cruelle qui frappe, ainsi, notre camarade, l'adjudant DURIEZ Maurice 8^e Tabor, Campagne d'Allemagne, est décédé en Novembre 1970 à Valenciennes. Notre camarade, l'adjudant-chef FLAVIGNY René, victime d'un accident, a dû, hélas, j'en ai eu la confirmation par le Commandant CAMRUBI, être amputé d'une jambe. Quant à notre ami DESVALLES, de Tautavel, qui avait dû subir une grave opération du cœur, il se remet en famille.

J'ai rencontré en vacances à Perpignan notre ami DEVISE, du 11^e Tabor, 89^e Goum, blessé en Italie. Il est toujours au Maroc et se rappelle au souvenir de tous ses camarades.

J'ai voulu, moi aussi, contribuer pour ma modeste part au « Carnet des Goums » et donner à mes camarades des nouvelles d'amis, qui nous rappellent tant de beaux souvenirs.

Hélas, ces nouvelles ne sont pas toujours gaies et je le déplore. Mais il y a aussi des joies et je vous annonce que je suis grand-père d'une petite Sabine. »

Grand merci à notre camarade de nous avoir communiqué toutes ces nouvelles. Nous lui adressons nos félicitations et nos vœux pour sa petite fille.



Parmi nos derniers adhérents inscrits, nous comptons maintenant le Lt-Colonel DOHER, qui ignorait jusque là l'existence de la Koumia. Voici un extrait de la lettre que nous avons reçue :

« Les années ayant fait de moi un invalide pour qui les déplacements sont pénibles, je ne pourrai guère sans doute assister aux réunions et manifestations éventuelles, malgré le désir que j'en aurais. Mais je serai toujours de tout cœur parmi les anciens des A.I. et des Goums, qui me rappellent les plus belles années de ma jeunesse, années tellement vivantes qu'elles me semblent être « hier »...



Voici, extrait d'une lettre du Colonel MATHIEU, le récit du pèlerinage qu'il fit en Août dernier avec sa famille, en Italie, sur les champs de bataille de Décembre 1943 et Janvier 1944.

« M'étant d'abord longuement recueilli au cimetière de Venafro sur diverses « tombes, j'ai refait en voiture tout ce secteur, Scapoli, Castelnuovo, d'où je « partis avec mon unité, le 11 janvier à 21 h 30 pour l'attaque de la Costa San « Pietro.

« La maison P.C. que j'occupais a été détruite et remplacée par une construction neuve, mais je me suis longuement entretenu avec le cafetier du petit « village et j'ai fait à mes garçons un rapide topo de notre affaire.

« A la cluse de San Michèle, où tomba, le 16 Décembre, notre premier « camarade, AUMAITRE, je bavardais avec un Italien natif du coin, mais qui « gagne sa vie à Bruxelles, d'où la magnifique voiture américaine, immatriculée « « B », qu'il me présenta. De même, à Castelnuovo, six ou sept voitures imma- « triculées F-92, F-95, sont le fruit du travail des saisonniers italiens dans nos « usines de la banlieue parisienne.

« Beaucoup de ces hommes se plaignent de leur gouvernement qui ne put « les aider financièrement à restaurer leur village.

« De fait, le coin est pauvre ; peu ou pas de terre arable, des vallées étroites, « une montagne noire et hostile. On se rend mieux compte de tout cela en Août « car, en Décembre, je ne connus en 1943, que trente à soixante centimètres « de neige...

« J'ajoute, pour terminer, avoir prié dans la petite église de Castelnuovo pour tous mes sous-officiers de goum, tombés sous mes yeux à la Costa San Pietro, tels l'A.-C. ANDREANI et le Sergent-Chef PLANA, et par la suite, m'a-t-on dit, GRIMALDI d'ESDRA et peut-être d'autres dont je ne fus pas informé.

« Si Henri CHEVALIER (page 19 de l'Annuaire) lit ces lignes, elles lui rappelleront de nombreux souvenirs mais par-dessus tout, assurément, la magnifique cohésion et le haut idéal qui nous animaient tous. »



Madame Pierre LOUIS nous donne des nouvelles de son mari en nous demandant de bien vouloir rectifier dans l'Annuaire, qu'il commandait comme Capitaine la CAR de Taza (de 1952 à 1956) et qu'il fut affecté ensuite comme Capitaine au CM 9 de Lyon. C'est alors que son état de santé, grave dépression consécutive à ses blessures de guerre, l'a obligé à un congé de longue durée, qui a entraîné sa mise à la retraite et a interrompu sa carrière, ce dont il ne s'est jamais consolé.



Madame Ghislaine DARMON, fille de notre camarade Hippolyte SARRAZIN et qui est mariée depuis le 21 mars 1970, habitant maintenant Marseille, nous a demandé son inscription à la Koumia, ainsi que son mari, en tant qu' « Amis des Goums », en souvenir de son enfance passée en grande partie parmi les Goumiers. Nous sommes, bien sûr, très heureux de les accueillir au sein de notre Association.



Notre camarade Léon HENRI nous écrit : « C'est avec plaisir que je reçois le bulletin qui me permet parfois de retrouver d'anciens camarades, mais aussi parfois avec tristesse lorsque j'apprends leur décès. Comme SIGNEUX, que j'avais bien connu au 33^e Goum en 1940-41.

« Il est bien regrettable que beaucoup d'anciens n'aient pas cru devoir maintenir cette vraie camaraderie qui existait aux Goums. »

En terminant, il nous demande de présenter son respectueux souvenir au Général TURNIER et ses amitiés à « ce vieux LEPINE ».



Notre camarade, le Capitaine CHIOTTI, a dû subir une délicate opération aux yeux, qui a nécessité un séjour assez long à l'Hôpital des Quinze-Vingts, en mai-juin 1970, ce qui l'a empêché de participer aux différentes manifestations de la Koumia.

Nous espérons vivement qu'il sera des nôtres, et complètement rétabli, lors de notre prochaine Assemblée générale à Biarritz.



DISTINCTIONS

Nous sommes particulièrement heureux de féliciter les camarades dont les noms suivent, qui viennent d'être l'objet de diverses distinctions.

Ordre du Mérite :

Ont été promus Commandeurs : les Colonels BRION Alexis, GUERIN Henri, Lt-Colonel de MAIGRET François.

A été promu Officier : le Lt-Colonel DELMAS-FORT Roger.

Ont été inscrits au Tableau d'avancement (armée active) :

pour le grade de Lieutenant-Colonel :

les Chefs de Bataillon CURE Louis, Juin Pierre (le fils du Maréchal).

Le Colonel BREIL a été promu au grade de Général de Brigade par décision du Conseil des Ministres en date du 6 janvier 19 1.

Notre camarade Alexandre NOMDEDEU nous informe qu'il a été nommé Consul Général en République Centrafricaine. Il a donc quitté l'Equateur et réside maintenant à Bangui.



Centre " Bernard de LATTRE "

à WILDENSTEIN

(Haut-Rhin)

L'Association « Rhin et Danube » disposerait de places dans les camp et colonies de vacances ou dans la maison de repos du « Centre Bernard de Lattre » à Wildenstein (Haut-Rhin).

Les membres de La Koumia, ou leurs enfants ou petits-enfants y seraient cordialement accueillis, dans un coin très plaisant et dans la meilleure ambiance, bénéficiant de la parfaite organisation et des équipements de ce centre.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser au Service d'Entr'Aide de « Rhin et Danube », 20, rue Eugène-Flachat, Paris-17^e (Tél. 755-86.40).

Voici les tarifs :

1) CAMP D'ADOLESCENTS ET CAMP D'ADOLESCENTES (14 à 18 ans)
Chalet du Hasenloch à Wildenstein (Haut-Rhin)

ETE 1971

PRIX JOURNALIER : 17,50 F soit 525 F pour 30 jours.

PRIX DU VOYAGE EN CAR (aller et retour) : 75 F.

DROIT D'INSCRIPTION OBLIGATOIRE : 50 F qui seront déduits de la somme due ou resteront acquis à l'Association en cas de désistement.

REGLEMENT : Le montant des frais devra être versé si possible avant le départ et en cas de difficultés, le solde sera versé au retour.

CAMP D'ADOLESCENTS : en Juillet ou en Août (se renseigner à « Rhin et Danube »), départ à 6 h 30 du Siège de l'Association, 20, rue Eugène-Flachat - retour vers 17 h 30, même adresse. Durée : 30 jours.

CAMP D'ADOLESCENTES : en Juillet ou en Août (se renseigner à « Rhin et Danube »), départ à 6 h 30 du Siège de l'Association, 20, rue Eugène-Flachat - retour vers 17 h 30, même adresse. Durée : 30 jours.

**2) COLONIE DE VACANCES « Bernard de LATTRE »
à Wildenstein (Haut-Rhin)
Mixte de 6 à 13 ans**

ETE 1971 - 2 sessions

PRIX JOURNALIER : (un tarif dégressif est accordé aux familles « Rhin et Danube » dont plusieurs enfants participent à la colonie).

1 ^{er} enfant	13,50 F × 30 jours = 405 F
2 ^e enfant	12 F × 30 jours = 360 F
3 ^e enfant	11 F × 30 jours = 330 F

PRIX DU VOYAGE EN CAR : (aller et retour) : 75 F.

DROIT D'INSCRIPTION OBLIGATOIRE : 50 F qui seront déduits de la somme due ou resteront acquis à l'Association en cas de désistement.

PREMIERE SESSION : du Dimanche 4 juillet 1971 :

départ à 6 h 30 du siège de l'Association, 20, rue Eugène-Flachat.
au Lundi 2 août 1971 (30 jours).

retour vers 17 h 30, même adresse.

DEUXIEME SESSION : du Mardi 3 août 1971 :

départ à 6 h 30 du siège de l'Association, 20, rue Eugène-Flachat.
au mercredi 1^{er} septembre 1971 (30 jours).

retour vers 17 h 30, même adresse.

**3) CENTRE DE REPOS « BERNARD DE LATTRE »
Wildenstein (68) - Tél. (89) 37.68.46**

TARIF (applicable à compter du 15 janvier 1971)

I. — PENSIONNAIRES pris en charge par la Sécurité Sociale (se renseigner)
(boisson comprise aux repas)

II. — PENSIONNAIRES LIBRES (pension journalière complète, boisson non comprise)

— Adultes	32,00 F
— Enfants de plus de 12 ans	32,00 F
— Enfants de 4 à 12 ans	20,00 F
— Enfants de moins de 4 ans	10,00 F

III. — PASSAGERS séjournant moins de 48 heures

— **CHAMBRE** :

— occupée par 1 personne	19,00 F
— occupée par 2 personnes	23,00 F

— **REPAS** :

— petit déjeuner	3,50 F
— déjeuner (menu du jour, sans boisson)	12,00 F
— dîner (menu du jour, sans boisson)	10,00 F
— Service à la carte tous les jours.	

IV. — SERVICE (sauf pour les pensionnaires pris en charge par la Sécurité Sociale)
 10 % |

V. — Les membres de l'Association « Rhin et Danube », non pris en charge par la Sécurité Sociale, bénéficient d'une remise spéciale de 10 % **sur présentation de leur Carte à jour de cotisations.**

Appel

aux anciens du CHEAM

L'envoi de lettres, le tirage et l'expédition de cet Annuaire 1969 ont représenté pour l'Association des Anciens du CHEAM des frais importants, dépassant même ses ressources propres et mettant son budget en déficit.

Néanmoins l'expédition de l'Annuaire a été faite gratuitement à tous les Anciens qui ont répondu au questionnaire et dont nous connaissons donc l'adresse avec certitude, même à ceux qui n'ont jamais payé leur cotisation, ou qui ne sont pas à jour de leurs paiements.

Nous espérons que, pour éponger ce déficit, tous les Anciens jugeront logique et équitable de verser à l'Association une participation aux frais qui sera la bienvenue, quel qu'en soit le montant, dont nous souhaitons pourtant qu'il se situe entre 10 et 20 francs.

Ces sommes sont à verser à M. CHENEBAUX, Trésorier de l'Association des Anciens du CHEAM, soit à son CCP (Paris 15.730.88) soit par chèque bancaire, en précisant bien qu'il s'agit de participation aux frais de l'Annuaire.

Nous profitons de l'occasion pour demander à ceux qui ne l'auraient pas encore fait de régler leur cotisation de l'année en cours (5 francs) et si possible de s'abonner à la Revue AFRIQUE-ASIE (30 francs) (voir bulletin au verso).

Cette Revue, actuellement en difficulté faute d'un nombre suffisant d'abonnés, mérite qu'on s'y intéresse. Et, si elle décevait ses nouveaux abonnés, rien ne les obligerait à maintenir leur abonnement l'an prochain.

Nous pensons aussi que certains Anciens pourraient, du fait de leurs relations, essayer de placer un abonnement autour d'eux. Ils rendraient à la Revue un service signalé.

Nous sommes conscients de demander beaucoup de choses à la fois, mais nous pensons qu'à l'effort qui a été fait pour les Anciens grâce à cet Annuaire, doit répondre un effort des Anciens pour leur Association.

BULLETIN
D'ABONNEMENT

(Réservé aux Anciens du CHEAM)
(à renvoyer à « L'AFRIQUE et L'ASIE », 13, rue du Four, Paris-6^e)

Je soussigné

NOM (en capitales)

Prénoms

Adresse

Désire souscrire abonnement(s) (par avion - normal)
d'un an à la revue « L'AFRIQUE et L'ASIE » pour l'année 1970

Je verse la somme de (Abonnement 30 F + cotisation : 5 F)
Sur compte chèque postal : M. Chenebaux, Trésorier des Anciens du
CHEAM - CCP Paris 15.730.88.

A détacher suivant le pointillé

PRIX DES ABONNEMENTS

- A) France, DOM, TOM Etats africains, francophones, Madagascar, Algérie, Maroc, Tunisie, secteurs postaux 30 F
B) Autres Etats étrangers 33 F

SUPPLEMENT POUR ENVOI PAR AVION

Afrique du Nord	2,40 F
Etats des ex-AOF et AEF, Togo, Cameroun	5,40 F
Madagascar, Comores	9,40 F
TFAI	5,40 F
Asie Mineure	} suivant pays, nous consulter.
Asie Occidentale	
Asie Orientale	
Amériques	11,40 F
Australie, Océanie, Pacifique	14,40 F

Tous les numéros anciens disponibles
peuvent être commandés séparément au prix de
5 F (zone franc) ou 6 F (étranger)

Les abonnements partent du premier numéro de l'année en cours.

Supplément à l'Annuaire de l'Association des Anciens du CHEAM 1969.

CARNET DES GOUMS ET DES A.I.

NAISSANCES

Le Lieutenant-Colonel CHABROL est heureux d'annoncer la naissance de sa petite-fille Claire, en 1970, au foyer de son fils, le Capitaine P.-L. CHABROL et Madame, de l'E.M. de la Huitième Brigade à Lunéville, Champ-de-Mars.

Après Claire et Agnès, Benoît vient apporter la joie au foyer du Capitaine et de Madame J.-B. CHARPENTIER. Le Capitaine G. CHARPENTIER et Madame sont heureux de vous en faire part.

Le Docteur et Madame Robert DURRIEU ont la joie de faire part de la naissance de leur petit-fils Vincent au foyer de leur fille, le Docteur Martine SALVETAT, à Paris.

L'Adjudant-Chef SERES Raymond est heureux d'annoncer les naissances de deux nouveaux petits-enfants :

Franck, le 20 février 1970 au foyer de son fils SERES Roland, 33 - Bazas,
Fabien, le 2 juin 1970 au foyer de son fils SERES Alain, 56 - Lorient.

Notre camarade Jean-Louis VAGNOT nous a fait part de la naissance de sa petite-fille Marie-Pierre au foyer de son fils, le Lieutenant de Réserve Pierre VAGNOT.

Nos compliments aux heureux parents et grands-parents et tous nos vœux pour les jeunes bébés.

MARIAGES

Le Colonel André GUIGNOT et Madame sont heureux de faire part du mariage de leur fille Emmanuelle avec Monsieur Jean-Paul DETHOMAS, célébré le 12 février en la Chapelle de l'Ecole Militaire à Paris.

Le Colonel Pierre MICHEL et Madame nous ont fait part du mariage de leur fille Laurence avec Monsieur Jacques DEBECQUE, célébré le 2 octobre dernier en la Chapelle de l'Ecole Militaire à Paris.

Le Commandant Georges CROCHARD est heureux de faire part du mariage de sa petite-fille, Mademoiselle Isabelle PIEDELIEVRE avec Monsieur Philippe QUENTIN, célébré à Paris le 2 avril 1971.

Le Koumia présente aux nouveaux époux tous ses vœux de bonheur et ses félicitations à leurs parents.

DÉCÈS

Le Colonel TIVOLLE nous a signalé le décès du Lieutenant-Colonel ROUSSEAU, survenu à Bordeaux le 16 décembre dernier.

Nous avons appris également le décès du Chef de Bataillon Paul MEHEUT, survenu le 3 décembre à Saint-Dizier.

Notre camarade François FERRER, ancien adjudant-chef aux Goums, est décédé le 11 janvier 1971 à Villeneuve-Saint-Georges.

Le Colonel SAMUEL et Madame née GOYET, le Commandant BIARD et Madame née GOYET et leurs enfants, le docteur VARIOT (ancien médecin des Goums à Azilal) et Madame née SAMUEL, ainsi que leurs enfants, font part du décès de Madame Joseph GOYET, leur mère, grand-mère, arrière-grand-mère, pieusement décédée à Dijon le 23 février dans sa 87^e année.

Le Colonel et Madame GEORGES, le Colonel BERTAUT (ancien des A.I.) assistaient aux obsèques.

Nous venons seulement d'apprendre le décès survenu le 2 août dernier de l'Adjudant-Chef FOHRER. Il avait fait une longue carrière aux Goums Marocains de 1926 à 1946 : 14^e Goum, 9^e Goum, 16^e Goum, 48^e Goum, 47^e Goum et enfin 1^{er} Tabor où il commandait la section de commandement. Il participa donc aux opérations de pacification et il fit la guerre au 2^e G.T.M. Enfin, il prit en 1946 la gérance de l'Hôtel des Goums à Ifrane.

Il était donc connu de presque tous les goumiers, les plus anciens et les moins anciens. Sa haute conscience, sa droiture et son égalité d'humeur, ses états de services exceptionnels et sa grande expérience lui valaient l'estime, la sympathie et la confiance de tous, ses chefs, ses camarades, ses subordonnés. Il s'était retiré dans son Alsace natale, 3, rue de la Liberté à Hingersheim (Haut-Rhin). Nous renouvelons à sa veuve l'expression de nos condoléances émues.

Aux familles de nos camarades, cruellement éprouvées, la Koumia adresse ses sincères condoléances.

Le décès du Commandant Georges TRENGA

La section du Sud-Ouest s'était fait une joie, dans son compte rendu paru dans le bulletin n° 48, de présenter le commandant des A.M.M. TRENGA qui, né le 27 février 1881 à Alger, avait eu une carrière particulièrement brillante dans le Corps des Officiers des A.M.M.

A peine avions-nous reçu son bulletin d'adhésion, daté du 31 décembre 1970, que nous apprenions son décès, survenu le 7 février à Bordeaux, à la suite d'une pneumonie.

L'inhumation a eu lieu le 11 février à Montpellier.

Le Commandant TRENGA laisse une veuve qui s'installera chez son neveu : Monsieur Rodolphe SAINT ANDRE, Chalus II - Bt 4 - 34-Montpellier.

En dernière minute, notre camarade Alfred MANGE nous fait part du décès de son beau-père M. Achille PEDRONI, ancien des Goums, survenu le 2 février à l'âge de 69 ans.

La Koumia adresse ses vives condoléances à la famille du défunt.

RECHERCHE D'EMPLOI

Dominique GRASSIN (26 ans) fils de Madame GRASSIN (veuve du Lieutenant GRASSIN du 51^e Goum, tué en Italie), sortant de l'Ecole Supérieure de Commerce de Poitiers (option : Comptabilité, Finances), recherche une situation.

Ecrire éventuellement à l'intéressé : 35, Allée des Soupîrs, 85-Luçon.

RHIN ET MOSELLE

**"La plus KOUMIA...
...des Compagnies
d'Assurances"**

André FEUGAS
Inspecteur du Cadre

Ai : Imouzzer des Marmoucha
Aïn Leuh - Sefrou - Taounat
Goums : 18° - 36° - 1^{er} Tabor

Résidence de la Guierle
Appt 18 - Quai de Tourny
19 - BRIVE

Maurice DUBARRY

Inspecteur Délégué Général

Ai : Tinjdad - Ksar es Souk
Gourrama - Aghbala - Ouauizerth

"LE CABOT" 2, Allée de la Désirée
13 - MARSEILLE

Henry ALBY

Inspecteur Divisionnaire

Ai : El Ayoun du Draa - Tinjdad
Erfoud - Kerrouchen - Tounfite
Goums : 78° - 2° - 19° - 47° - 31°

128 D / 3 Résidence Beaulieu
84, Avenue de Muret
(31) TOULOUSE 03

René ESPEISSE

Secrétaire Général

Ai : Outat el Hadj
Imouzzer des Marmoucha
Skoura des Aït Seghrouchen - 27° Goum

1, Rue des Arquebusiers
(67) STRASBOURG

M. Michel LEONET

Administrateur Directeur Général

Ai : Direction de l'Intérieur RABAT
Imouzzer des Ida ou Tanan
El Kebab - Oujda

1, Rue des Arquebusiers
(67) STRASBOURG
50, Rue Taitbout
(75) PARIS (IX^e)

... sont à votre
disposition pour tout
problème concernant
vos Assurances

Adresses des
ANCIENS des GOUMS et des AMIS des GOUMS
chez lesquels vous trouverez toujours le MEILLEUR ACCUEIL

UNION - SÉCURITÉ

13, RUE SAINTE-CROIX DE LA BRETONNERIE - PARIS - 4°
 Téléphone : 887-2186 + 3022
 M. LESAING - Directeur

CHAUSSURES - BOTTES - VÊTEMENTS - LUNETTES - CEINTURES - CASQUES
 GANTS DE PROTECTION - CIVIÈRES - BOITES A PANSEMENTS...

FOURNISSEUR DES GRANDES INDUSTRIES

P. et J. OXENAAR
PHOTOGRAVEURS

73, Bd de Clichy - PARIS 9°

Toutes assurances - Tous crédits

M. BOUZIAT

81, Avenue P.V.-Couturier
 Tél. 19.33 - NEVERS

Si vous êtes de passage à GRENOBLE...

L'HOTEL RESTAURANT

"Les Oiseaux" ★★A

22 Chambres - Entièrement neuf

à **CLAIX** 8 km au Sud de Grenoble - RN 75 (Nice)
 Réservation : Tél. 88-23-42

recevra avec plaisir tous les anciens
 Goumiers et leurs familles
 Remise spéciale

Calme total, Verdure, Panorama des Alpes, Parc,
 Parking privé, Garage, Piscine.

Un Hôtel où l'on dort bien...

Un Restaurant de bonne cuisine (tenu par Mme VAGNOT)

CAFÉ - RESTAURANT
 BRASSERIE **du COMMERCE**

34, Bd Jean-Jaurès - NICE

Tél. 85-65-66

ESFAGNET - PROPRIÉTAIRE

DORURE SUR BOIS - DÉCORATION

Églises - Bâtiments - Meubles
 Boiseries - Restauration de Pièces
 Anciennes - Polychromies - Laques
 Patines

J. E. ROZES et R. BOURDIEU

23, Rue du Maquis de Sombrun
 65 - TARBES (Tél. 93-10-04)

Éditions A. V.

Directeur André MARDINI

Insignes Militaires, de Sociétés et Industriels
 Breloques - Médailles - Coupes

172, Rue du Temple - PARIS 3°

Le Gascogne — HOTEL —
 RESTAURANT
 BAR

★ *B* on accueil
 onne Table ★
 on Logis

R. SIGNEUX - HOSSEGOR (Landes)

SACLAR DÉLÉGATION RÉGIONALE BATICOOP
 APPARTEMENTS — PAVILLONS — VILLAS

R. VILADECAS

1, Place de Catalogne - 66 PERPIGNAN
 Tel. 34-40-64

PHILIPPE POULIN

MASSEUR - KINÉSITHÉRAPEUTE
 Diplômé d'état
 Agréé de la Sécurité Sociale

160, Grande Rue - 92 / SÈVRES
 (S.-&-O.) Tél. 626-19-49

Si vous êtes connaisseurs, vous choisirez vos
 meilleurs vins à CHATEAUNEUF-DU-PAPE - (84)
 chez le **Commandant LAVOIGNAT - Ets Jean-Pierre BROTTÉ**
 Vente par correspondance -- Dégustation en nos caves
 Remise aux membres de la Koumia